

# Points Communs

La revue d'UrbaLyon

N° **2** JUN — 2022

DÉCRYPTER

**Remettre  
l'alimentation  
au cœur de  
nos territoires**

ANALYSER

**Bilan rétro-prospectif  
du Scot de l'agglomération  
lyonnaise**

REPRÉSENTER

**Les panneaux  
transitions de l'aire  
métropolitaine**



# Sommaire

## REPRÉSENTER

P 04 — Sept panneaux pour s'engager dans les transitions

## DIALOGUER

P 06 — L'Agence, un lien entre les territoires

## ANALYSER

P 08 — Vers un nouveau projet de territoire dans un contexte de transitions

P 10 — Quatre défis pour planifier les mobilités de la Capi

P 12 — Panorama

## DÉCRYPTER

P 14 — Remettre l'alimentation au cœur de nos territoires

## COMPRENDRE

P 24 — L'agence d'urbanisme & le quartier de la Part-Dieu

## ÉVALUER

P 26 — Pacte Rhône, une démarche partenariale au service des territoires

P 28 — Les Vallons du Lyonnais en transition

## OBSERVER

P 30 — L'habitat au prisme de la crise sanitaire

P 32 — Zoom sur

P 34 — Panorama

## SE RETROUVER

P 36 — Nouvelles limites ou inversion des regards pour penser la sobriété foncière ?

## IMAGINER

P 38 — « La Métropole et les autres »

## DÉCOUVRIR

P 40 — Belleville-en-Beaujolais 2035, l'ambition d'une ville bioclimatique et positive

## CONNAÎTRE

P 42 — Qu'est-ce qu'un chargé de secteur du PLU-H ?

## ÉCHANGER

P 44 — Nos instances

## PRÉVOIR

P 46 — Agenda

© Romain Lafabregue



### Béatrice Vessiller

Présidente d'UrbaLyon,  
Vice-présidente de la Métropole  
de Lyon en charge de l'urbanisme,  
du cadre de vie et de l'action foncière

# Édito

C'est avec plaisir que nous vous proposons ce 2<sup>e</sup> numéro de Points communs, la revue d'UrbaLyon. Notre revue contribue à la connaissance des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise et présente des travaux menés par l'Agence d'urbanisme, impliquant nos membres et partenaires.

Nous avons fait le choix d'un dossier centré sur l'alimentation, qui révèle le travail important mené depuis plusieurs années par l'Agence d'urbanisme dans le cadre du Plan alimentaire territorial de la Métropole de Lyon. Surtout, nous avons souhaité mettre en avant la convergence et la complémentarité des politiques engagées localement en interrogeant Audrey Chevallier et Jérémy Camus. Élus respectivement de la Communauté de communes de la Dombes et de la Métropole de Lyon, ils co-président l'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels et de l'alimentation de l'Agence d'urbanisme.

Ce numéro est également l'occasion de mettre en avant les 7 panneaux de transition élaborés par les équipes de l'Agence d'urbanisme. Ils présentent de façon synthétique les problématiques de transition au sein de l'aire métropolitaine. Ils constituent un outil et un support de médiation dont les collectivités peuvent se saisir pour nourrir leurs réflexions, organiser des débats sur les enjeux territoriaux de la thématique et cibler leur priorité d'actions. D'ores et déjà l'élaboration d'un 8<sup>e</sup> panneau, relatif au logement, est engagée !

Dans ce numéro, d'autres sujets retiendront sans aucun doute votre attention, qu'ils concernent le bilan et la mise en révision du Scot de l'agglomération lyonnaise, l'avancement du programme Popsu (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines), le séminaire technique sur la sobriété foncière en perspective du ZAN ou encore de nombreux travaux des observatoires partenariaux de l'Agence d'urbanisme... auxquels vous pourrez accéder via notre site [urbalyon.org](http://urbalyon.org).

Je remercie enfin vivement Françoise Gauquelin, Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon, Frédéric Pronchéry, Maire de Belleville-en-Beaujolais, et Jean-Marie Martino, Directeur général des services du Département du Rhône, qui ont accueilli notre équipe de rédaction, afin d'évoquer leurs projets et de témoigner de leurs collaborations avec l'Agence d'urbanisme.

Bonne lecture !

# Sept panneaux pour s'engager dans les transitions

L'Agence a engagé un chantier transversal visant à structurer une grammaire commune autour des questions liées aux enjeux de transition, en s'appuyant notamment sur la matrice des 17 ODD. Un kit graphique, composé d'un livret et de plusieurs panneaux, présente une mise en contexte synthétique des problématiques de transition à l'échelle de l'aire métropolitaine. L'ensemble constitue un outil, un support de médiation dont les collectivités peuvent se saisir pour nourrir leurs réflexions, hiérarchiser leurs orientations, cibler leurs actions.

## LA TRANSITION VERS...

### ... UNE ALIMENTATION RÉSILIENTE

Fournir une nourriture suffisante, diversifiée et de qualité à toute la population, en agissant sur l'ensemble de la chaîne du système alimentaire.

### ... UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE

Diminuer significativement les consommations énergétiques et augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

### ... UNE MOBILITÉ SOUTENABLE

Assurer un accès équitable et moins consommateur d'énergie aux différentes fonctions localisées dans le territoire, tout en cherchant à maîtriser la demande de déplacements.

### ... DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

Développer une approche préventive de la santé en tenant compte des déterminants de santé dans les politiques publiques relatives au cadre de vie et à la cohésion sociale.

### ... UNE INDUSTRIE LOCALE ET DURABLE

Stopper quarante années d'érosion du socle productif et tendre vers une industrie décarbonée et plus sobre, pourvoyeuse d'emplois et correctrice des inégalités sociales.

### ... UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Lutter contre l'augmentation de la pauvreté partout, limiter le basculement des ménages vulnérables vers une pauvreté multiforme et diminuer d'au moins 50% la très grande pauvreté.

### ... DES TERRITOIRES VIVANTS

Reconnecter les hommes au vivant, dans sa diversité, et lutter contre l'érosion de la biodiversité pour renforcer la résilience des territoires.

Sept panneaux ont été finalisés en 2021. Chacun traite d'une problématique de transition particulière. Il présente les intentions de transformations à moyen et long termes, les concrétise à l'échelle du carré métropolitain et indique les politiques publiques locales concernées. Il invite à repérer les parties prenantes, les interdépendances et les réciprocitys envisageables, les actions déjà engagées pouvant avoir un effet levier.

Au fil des panneaux, apparaissent des rouages communs aux différentes problématiques.



**En savoir plus**  
→ [www.urbalyon.org/fr/](http://www.urbalyon.org/fr/)  
**AgenceTerritoireTransition**

# L'Agence, un lien entre les territoires

Entretien avec **Françoise Gauquelin**,  
Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG)



## VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLUE PRÉSIDENTE DE LA CCVG EN JUIN 2020, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ET NOUS PRÉSENTER VOTRE TERRITOIRE ?

**Françoise Gauquelin :** Tout d'abord, j'ai une formation initiale en géographie et cela me pousse sans doute à m'intéresser beaucoup à l'aménagement du territoire. Pour moi, il est important de travailler ensemble, l'habitat, les mobilités et l'activité économique, dans l'objectif de répondre aux besoins des habitants dans une vision du territoire équilibrée et harmonieuse.

Nous avons la chance de travailler dans un territoire riche et qualitatif, avec des atouts naturels et patrimoniaux, un vrai potentiel pour le tourisme de proximité.

Notre territoire se distingue également par la présence d'exploitations agricoles et viticoles notables, son dynamisme économique grâce à un tissu diversifié d'entreprises.

J'aime par ailleurs nous définir comme un territoire de transition, un territoire d'équilibre entre d'une part la Métropole de Lyon et un espace plus rural à l'ouest.

Je considère que c'est une richesse même si cela n'est pas sans soulever des difficultés, comme pour le logement et la mobilité.

## QUELLES PRIORITÉS ONT ÉMÉRGÉ DU PROJET DE TERRITOIRE ÉLABORÉ AVEC L'APPUI D'URBALYON ?

**F.G. :** En premier lieu, il était important de bâtir un projet de territoire partagé avec l'ensemble des partenaires et acteurs institutionnels, de définir une stratégie pour savoir où l'on va, et mettre cela en visibilité auprès des habitants. C'est pourquoi je suis fière du projet que nous avons établi et du document qui le présente !

Pour nous, deux actions prioritaires ont rapidement émergé : la mobilité et le logement. Chaque jour, il y a autant de personnes qui viennent travailler dans notre territoire que d'actifs résidents qui en sortent, notamment pour aller travailler dans la Métropole de Lyon. Ces flux sont particulièrement dimensionnants pour caractériser notre mobilité au quotidien.

La mobilité constitue donc une priorité car nous ne disposons pas actuellement d'une offre et de services à la hauteur de ces besoins.

Dès janvier 2022, nous avons rejoint l'établissement public de mobilité (Sytral Mobilités) et c'est pour nous une vraie opportunité ! Nous avons préparé cette adhésion ; grâce à l'appui d'un bureau d'études nous avons bien identifié nos attentes prioritaires.

La mise en place des transports collectifs performants est nécessaire, mais nous souhaitons également développer les modes actifs et les modes doux pour offrir une alternative au « tout voiture ». Nous avons ainsi bâti un plan d'actions ambitieux qui se concrétisera par la réalisation de 70 km de pistes cyclables d'ici 2030. Je tiens à souligner la participation et l'implication de toutes les communes. Et nous souhaitons aller vite dans la mise en œuvre pour aider les habitants à « lâcher » la voiture.

## QU'EST-CE QUE VOUS AVEZ LE PLUS APPRÉCIÉ ET QUI VOUS A ÉTÉ LE PLUS UTILE DE L'ACCOMPAGNEMENT D'URBALYON ?

**F.G. :** Pour nous, Communauté de communes de petite taille, l'Agence d'urbanisme représente d'abord des moyens d'ingénierie supplémentaires. Ensuite, elle nous apporte une connaissance plus large que notre territoire. Cette mise en perspective est précieuse ; elle nous aide non seulement à mieux définir nos axes d'intervention mais également, à prendre en compte les interactions avec les territoires voisins. C'est aussi un regard extérieur ; grâce aux études et analyses d'UrbaLyon, nous sommes en mesure d'identifier les leviers les plus pertinents pour agir. Sachez enfin que tout au long de l'accompagnement, nous avons été particulièrement vigilants à ce que l'on parte bien du territoire pour faire émerger des actions réalistes et adaptées. L'Agence a toujours été à notre écoute et a bien pris en compte nos demandes et attentes.



## VOUS AVEZ RECEMMENT ACCEPTÉ DE COPRÉSIDENTER AVEC MONSIEUR RENAUD PAYRE L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT, C'EST UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ D'ÉCHANGES..

**F.G. :** Le logement et l'habitat sont la seconde priorité du mandat. Je suis honorée de cette coprésidence sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, dans ma Communauté de communes mais également dans ma commune, Millery, qui cristallise un peu toutes les problématiques. Cette implication dans l'observatoire de l'habitat de l'Agence fait d'autant plus sens alors que nous engageons notre 3<sup>e</sup> PLH.

Mais je dois avouer que le sujet est de plus en plus complexe. Notre territoire est particulièrement attractif... et le coût du foncier explose ! Comment tient-on les objectifs SRU sans obérer la qualité de vie qui fait la force et l'attractivité de notre territoire, tout en permettant le maintien des activités agricoles ? Comment permettre à chaque habitant d'accomplir son parcours résidentiel sur le territoire, ceux à la recherche d'un logement abordable, ceux qui aspirent encore à vivre en maison individuelle ? Nous allons améliorer notre connaissance grâce aux outils d'observation et bénéficier de nouvelles compétences. On manque aussi d'éléments de prospective. Surtout, c'est l'opportunité de pouvoir partager l'expérience de territoires qui rencontrent les mêmes difficultés que nous. Nous avons aussi besoin de dialoguer avec la Métropole car la pression qu'elle-même connaît, se reporte sur nos territoires. L'intérêt est donc bien de pouvoir interagir avec d'autres car personne ne peut plus travailler seul sur ce sujet.

Je crois que c'est en rassemblant les acteurs que l'on parviendra à trouver des solutions.

Communauté de communes  
de la Vallée du Garon (CCVG) / 5 communes

Population : **31 267 habitants** (Insee RP 2018)  
+ 1,2% par an

- 42% des ménages sont des familles
- 15 500 emplois salariés
- 3 700 entreprises (+25% en 5 ans)
- 3/4 des actifs résidents travaillent en dehors du territoire
- 76% des emplois sont occupés par des actifs en provenance de l'extérieur
- 43 sièges d'exploitations agricoles (-23% en 10 ans)

## **Missions UrbaLyon**

– Accompagnement de la CCVG dans l'élaboration de son projet de territoire (2019-2020)



## COMMENT VOYEZ-VOUS LA RELATION DE LA CCVG AVEC LA MÉTROPOLE DE LYON ET LES AUTRES TERRITOIRES DE PROXIMITÉ ?

**F.G. :** C'est une bonne question !

De toute évidence, en tant que territoire d'interface, on ne peut pas travailler seul. S'il faut en premier lieu se tourner vers la Métropole avec qui nous entretenons des liens étroits sur le logement, l'habitat, la mobilité, nous devons aussi tisser des relations avec l'Ouest Lyonnais où se jouent d'autres complémentarités, au plan de l'activité agricole, des paysages et de l'activité économique par exemple.

Regardez, les habitants pratiquent les territoires pour leurs loisirs, leur activité professionnelle sans se préoccuper des limites administratives !

On doit en tenir compte !

Travailler avec les autres apparaît donc aujourd'hui comme une nécessité. L'Agence d'urbanisme pour nous représente ce lien entre les territoires, métropolitains ou de l'Ouest Lyonnais.

L'Agence avec ses compétences, son ingénierie et son appui est un acteur précieux !

## LE BILAN RÉTRO-PROSPECTIF

## DU SCOT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

# Vers un nouveau projet de territoire dans un contexte de transitions

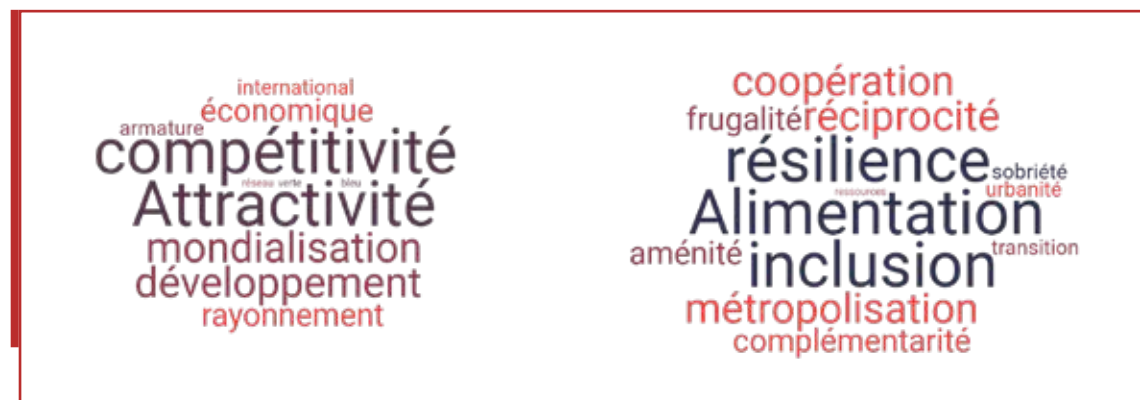
Après 10 années de mise en œuvre du Scot, le Sepal, accompagné par l'Agence d'urbanisme, a lancé une réflexion pour faire émerger les enjeux et défis d'un nouveau projet de territoire résilient et soutenable. Une approche systémique, qui conjugue rétrospective et prospective, pour examiner les dynamiques territoriales et les politiques publiques de la dernière décennie.

## Rétro-prospectif ?

Grâce à une lecture croisée et critique du projet de territoire de l'agglomération lyonnaise approuvé en 2010, l'approche rétro-prospective complète le bilan du Scot réalisé en 2016 pour mesurer l'effectivité de sa mise en œuvre.

À partir d'une mise en perspective de la trajectoire et des ressorts du développement de l'agglomération lyonnaise, cette démarche stratégique a permis de questionner la pertinence et la pérennité des objectifs du Scot pour mieux identifier les enjeux, les défis et les interpellations prospectives à mettre en débat lors de la révision du Scot, votée par le Sepal en décembre 2021.

## Une évolution entre 2010 et 2020 de la sémantique qui illustre les fortes mutations et transitions à l'œuvre



## Trois choix fondateurs en 2010

Empreint de l'esprit et du contexte des années 2000 (mondialisation et prise de conscience du fait métropolitain, rebond démographique et économique, montée en puissance des questions sociales et environnementales...), le Scot de l'agglomération lyonnaise approuvé en 2010 se caractérise par la promotion d'un modèle de développement fondé sur le triptyque attractivité / solidarité / préservation :

- un développement économique et résidentiel soutenu pour faire de l'agglomération lyonnaise le moteur de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne (Amelyse) ;
- une plus grande solidarité sociale et territoriale pour lutter contre les exclusions et renforcer le vivre ensemble ;
- une qualité environnementale, facteur de développement et de qualité de vie et de santé des habitants.

## De nouveaux paradigmes

Ce modèle de développement, fondé sur l'attractivité et la concentration des habitants et des activités, pose aujourd'hui un certain nombre de questions, notamment en matière de sobriété et d'inclusivité. En effet, la crise environnementale, la croissance démographique, les transformations sociologiques, le paysage institutionnel, les évolutions technologiques et numériques ont bouleversé nos modes de vie, nos ressources, nos modes d'habiter et de se déplacer. Cela interroge le modèle de croissance et de développement à l'œuvre depuis plusieurs décennies sur le territoire lyonnais.

## Sept principaux défis à relever pour demain

Le bilan rétro-prospectif s'articule autour d'une réflexion en 7 axes :

- 1 ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL**  
Comment concilier attractivité et développement soutenable à l'échelle de l'agglomération lyonnaise et au-delà ?
- 2 AIRE MÉTROPOLITAINE ET MODELE DE DÉVELOPPEMENT MULTIPOLAIRE**  
Comment appréhender l'aménagement du territoire de l'Amelyse et mettre en place une véritable gouvernance métropolitaine ?
- 3 ÉQUILIBRE TERRITORIAL, BASSINS DE VIE ET POLARISATION**  
Comment promouvoir un développement plus soutenable et plus équilibré du territoire ?
- 4 ARTICULATION URBANISME ET TRANSPORT**  
Comment adapter le territoire à la demande croissante d'accessibilité et de mobilité sans favoriser les déplacements carbonés ?
- 5 ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE ET INCLUSIVITÉ**  
Comment concilier accueil démographique, attractivité et inclusion ?
- 6 ARMATURE VERTE ET CADRE DE VIE**  
Comment concilier attractivité et préservation des espaces naturels et agricoles et qualité de vie ?
- 7 RESSOURCES NATURELLES, ÉNERGIE ET SANTÉ**  
Quel modèle de développement sobre, durable et territorialement solidaire pour faire face au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources ?

Dans ce contexte de mutations et de transitions, l'élaboration d'un projet territorial résilient et soutenable, associant l'ensemble des acteurs du territoire, les territoires voisins et la société civile est tout à fait crucial et sera au cœur de la révision du Scot.



## Question à

### Laurine Colin

Directrice du Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (Sepal)

### EN QUOI CETTE ÉTUDE EST ESSENTIELLE À L'AUBE DE LA RÉVISION DU SCOT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE ?

**Laurine Colin :** Rappelons que les fondements du Scot ont été posés il y a près de 15 ans ! Un temps court mais aussi porteur de changements fondamentaux. Ce bilan rétro-prospectif est évidemment indispensable, car il permet de bien comprendre et apprécier les effets de ces choix d'aménagement et de développement sur le territoire du Sepal.

Il va servir de boussole à la révision du Scot qui a été lancée en 2021. Nous nous trouvons à un moment de bascule avec des tendances de fond que la crise sanitaire est venue révéler ou renforcer. La crise environnementale et climatique, les évolutions économiques, sociales et sociétales, technologiques... nous invitent à réinterroger notre modèle de développement et à reconsidérer nos choix d'aménagement.

Ce bilan esquisse des pistes tout à fait intéressantes pour le futur Scot et plus largement pour l'ensemble des politiques publiques des collectivités membres du Sepal. Elles devront être travaillées et confirmées avec les acteurs qui vivent et agissent quotidiennement, qu'ils soient élus, habitants, acteurs de la société civile et entreprises.

# Quatre défis pour planifier les mobilités de la Capi

C'est en 2010 que la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (Capi) a élaboré son PDU (Plan de déplacements urbains). Dix ans après, UrbaLyon accompagne l'EPCI pour concevoir un nouveau Plan des mobilités. Le parti pris : décloisonner les politiques sectorielles et mieux prendre en compte les relations avec les territoires en proximité.



© Franck Crispin — Voie verte de la Bourbre

## Accompagner les nouvelles pratiques

Pour un Plan des mobilités au plus près des besoins et des pratiques, UrbaLyon a décrypté les usages sur le temps long en lien avec les dynamiques territoriales :

- La voiture est utilisée pour la grande majorité des déplacements (69%) mais avec une part modale qui baisse. Pourtant, le volume de voitures en circulation augmente en raison de la hausse de la population.
- Le covoiturage s'est développé, grâce notamment à une animation dynamique et aux 700 places dédiées dans des parkings principalement situés aux abords de l'autoroute.
- L'usage du train s'est accru en 10 ans.
- Si l'offre locale de bus s'est améliorée pour mieux desservir les zones d'activités, la fréquentation du réseau Ruban est principalement scolaire.
- Les parts modales de la marche et du vélo restent stables depuis 2005, même si les comptages récents indiquent une forte hausse, notamment sur la Voie verte de la Bourbre.

## Faciliter une nouvelle approche

La mobilité est étroitement liée aux différentes fonctions du territoire. Elle est liée à l'économie (desserte des zones d'emplois, rabattement vers les gares pour accéder à ceux de la métropole lyonnaise...), à l'habitat (accessibilité des nouveaux quartiers, vulnérabilité face aux coûts de l'énergie...), à la logistique (réduction de l'impact des activités de logistique...), et au numérique (accès à l'information multimodale, facilitation de l'accès au service de covoiturage...).

La part croissante de déplacements avec l'extérieur de la Capi renforce aussi la nécessité de mener des réflexions communes avec ses territoires voisins, comme la Métropole de Lyon ou la plateforme aéroportuaire. Une gouvernance efficace et des instances de dialogue entre acteurs sont donc indispensables, par un processus qu'accompagne UrbaLyon.



**4 gares**



**1,4 voiture par ménage**  
(en 2006 et 2016)  
contre 1,2 à l'échelle du carré métropolitain

## Relever 4 défis

La stratégie du Plan des mobilités se structure en 4 grands défis à relever.



### → LE DÉFI CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Dans la Capi, le secteur des transports est particulièrement émetteur puisqu'il représente 42 % des émissions de GES du territoire en 2016. Les enjeux environnementaux concernent également la pollution locale et ses impacts sur la santé.

À l'horizon 2030 pour le secteur des transports, la Capi ambitionne une réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre selon le PCAET approuvé en 2019.



### → LE DÉFI DE L'ORGANISATION TERRITORIALE

La structuration urbaine multipolaire de la Capi est confortée par les orientations du Scot. Cette structuration particulière implique de favoriser les dessertes par le transport collectif entre ces pôles urbains et de proposer des solutions de déplacements adaptées pour les territoires moins denses, ainsi que vers les zones d'emplois.



### → LE DÉFI DE L'INCLUSION

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concentrent des difficultés économiques et sociales, qui influent sur la mobilité de leurs habitants. Avec la hausse de la précarité énergétique liée à la mobilité, ces difficultés sont plus diffuses et concernent les habitants des zones moins accessibles.



### → LE DÉFI DE LA GOUVERNANCE

La mobilité quotidienne se joue de plus en plus des limites institutionnelles, rendant indispensable le dialogue entre les territoires. Cette gouvernance entre les partenaires et la société civile est réaffirmée et rejoint les préconisations du Scot du Nord-Isère. Dans ce cadre, toutes les dynamiques portées par les représentants des milieux économiques, les employeurs, les acteurs privés qui développent des offres de transports. Les acteurs de l'insertion sont à prendre en compte.

## Une démarche de concertation à distance

En raison des restrictions liées au contexte sanitaire, les rencontres se sont déroulées à distance par visio-conférence. L'animation, assurée par UrbaLyon, a été revue avec des séances plus courtes et des contributions des participants à l'aide d'outils numériques.

Le **Panel citoyen**, composé d'une quarantaine d'habitants de la Capi, a été associé à deux moments-clés de l'élaboration du Plan des mobilités pour échanger sur les évolutions qui leur paraissaient possibles et souhaitables.

Le **Conseil local de développement**, composé de personnes bénévoles, non-élues et représentant la société civile, a été sollicité en amont de la démarche et au sein de chacun des groupes de travail.

**Cinq groupes de travail thématiques**, composés d'une douzaine de personnes (services de la Capi et des communes, représentants d'institutions et d'associations diverses, conseil local de développement), se sont tenus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021. L'objectif était de recueillir les premières orientations et des pistes d'actions concrètes.

**La distance n'a pas contribué à moins de productivité, bien au contraire : les séances ont permis de récolter plus de 1 500 idées sous forme de post-it numériques, avec plus de liberté des participants quant à leur proposition.**



**1 500 idées sous forme de post-it numériques**

# PANORAMA

## Les dernières études

12



### Les atlas communaux de la Canopée — 2021

Les atlas communaux sont un outil à disposition de la Métropole de Lyon qui souhaite engager un dialogue avec les communes. Ils reprennent les principaux éléments de diagnostic du patrimoine végétal de chaque commune, et leur perspective de développement. Chaque commune de la Métropole fait l'objet de 7 cartes thématiques. Une notice méthodologique accompagne l'ensemble des éléments cartographiques et vient faciliter l'acculturation des acteurs du territoire sur ce sujet.

→ [www.urbalyon.org/AtlasCommunauxCanopee](http://www.urbalyon.org/AtlasCommunauxCanopee)



### Climatisation et enjeux en période de fortes chaleurs — 2021

L'Agence accompagne la Métropole de Lyon dans la mise en œuvre du Schéma directeur énergie pour nourrir le plan d'actions et guider la décision politique. Dans le prolongement des précédentes expertises, l'Agence a conduit en 2021 un travail pour mieux objectiver l'enjeu de la climatisation individuelle et répertorier les alternatives favorisant le confort d'été dans les logements des ménages.

→ [www.urbalyon.org/climatisation](http://www.urbalyon.org/climatisation)



### Guide de lecture et de mise en œuvre du volet trame verte et bleue du Sraddet — 2021

Ce guide, réalisé dans le cadre du réseau des quatre agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes, doit faciliter la prise en main du Sraddet sur le volet trame verte et bleue par ses utilisateurs. Il a pour vocation de les accompagner dans la mise en œuvre des règles du schéma par des exemples de traduction dans les documents d'urbanisme et de planification.

→ [www.urbalyon.org/tvbsraddet](http://www.urbalyon.org/tvbsraddet)

### Stationnement résidentiel et espaces publics à Lyon : bilan et potentiels d'évolution — 2021

En 2020, la Ville de Lyon a souhaité conduire une étude pour dresser le bilan des besoins de stationnement des résidents. Cette étude menée par l'Agence d'urbanisme avait pour objectif d'identifier les marges de manœuvre offertes par les places de stationnement pour faire évoluer les espaces publics.

→ [www.urbalyon.org/StationnementLyon](http://www.urbalyon.org/StationnementLyon)

### From roads to streets : Lyon right bank of the Rhône : restitution Workshop Metrex — 2021

L'Agence d'urbanisme a accueilli les membres du workshop international « From roads to streets » à Lyon les 25-26-27 août 2021 à l'invitation conjointe des réseaux Eurocities, Metrex et de la Présidente d'UrbaLyon pour expertiser le cas de figure de l'"axe nord/sud", rive droite du Rhône entre le tunnel de la Croix-Rousse et l'échangeur de Perrache. Ce document présente les résultats de ces trois journées de workshop technique.

### Le Port de Lyon : état des lieux et dynamiques urbaines — 2021

Ce document constitue le support d'une présentation aux élus de la Métropole et de la Ville de Lyon en juin 2021. Il présente un état des lieux multithématique et cartographié du Port Edouard-Herriot et de ses principales fonctions en lien avec les dynamiques urbaines.



13



### Portrait de territoire : Dombes Saône Vallée, Villefranche Beaujolais, Agglomération Beaujolais-Pierres dorées — 2021

Le présent document fait partie d'une série de publications appelées "Portrait de territoire" qui ont pour vocation de mieux connaître les territoires voisins de la Métropole de Lyon et d'appréhender les enjeux communs d'aménagement et de développement dans une perspective de coopération et de résilience.



### Transition énergétique et énergies renouvelables : vers plus de coopérations et transactions ? — 2021

A l'échelle de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, les ressources naturelles doivent être considérées comme des communs partagés, gérés et préservés collectivement. A la demande de l'inter-Scot, les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne donnent à voir dans cette étude exploratoire, les enjeux de coopérations en matière de production d'énergie renouvelable, en s'inspirant notamment des expérimentations réalisées localement ou dans d'autres territoires français.

→ [www.urbalyon.org/transitionenergetiques](http://www.urbalyon.org/transitionenergetiques)



### Entre poumons verts et espaces de libertés, les parcs de Parilly et Lacroix-Laval : synthèse de l'enquête d'usages — 2021

Les parcs métropolitains de Parilly et de Lacroix Laval occupent une position clé dans l'agglomération lyonnaise et jouent de nombreux rôles : armature verte, trait d'union entre l'urbain et le rural, réponse à une demande sociale, accueil de biodiversité, contribution au rafraîchissement et à la perméabilité en ville... L'Agence accompagne la Métropole de Lyon dans l'élaboration de schémas de référence de ces parcs. Parmi les apports, la réalisation d'une enquête d'usages et d'un cahier de préconisations a permis de faire émerger quelques suggestions pour entrevoir le rôle futur des parcs dans un contexte de mutations.

### Parangonnage d'insertions ferroviaires en milieu urbain dense — 2021

Le travail conduit par UrbaLyon, à la demande de la Métropole de Lyon, vise à rendre compte d'exemples internationaux ou européens d'insertions ferroviaires en tissu urbain dense ou de contextes urbains en relation avec des faisceaux ferroviaires, pouvant éclairer la réflexion lyonnaise. Il forme un ensemble de livrables : production documentaire, catalogue de plus de 90 références et inspirations visant à enrichir ou renouveler le vocabulaire ferroviaire, expertise historique et patrimoniale des abords de voies ferrées ainsi qu'une série de cartes Posters.

### Bulletin de veille n°10 de l'urbanisme commercial dans l'Amelyse — 2021

Ce dixième numéro du bulletin de veille annuel propose :

- une synthèse du séminaire organisé en juin 2021 par l'inter-Scot et portant sur les mutations commerciales dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne,
- une analyse des nouveautés en matière d'aménagement commercial introduites par la loi climat et résilience promulguée en août 2021,
- un état des lieux des grands projets commerciaux dans l'Amelyse pour la période de juillet 2020 à juillet 2021.

### L'eau potable, un défi commun des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne — 2021

Suite à l'étude sur les ressources, plusieurs entretiens ont été conduits en 2020 pour prolonger ces travaux sur l'eau potable, avec des acteurs en situation d'expertise. Ce travail a été centré sur les démarches de préservation de la ressource en eau potable. Il ne traite donc volontairement pas du grand cycle de l'eau et de toutes les démarches d'aménagement du territoire relevant de la préservation des cours d'eau, des nappes ou des milieux.



# Remettre l'alimentation au cœur de nos territoires

Longtemps traitée par le seul prisme des recommandations nutritionnelles, des normes d'hygiène, ou des scandales sanitaires, l'alimentation s'est progressivement imposée comme une question publique légitime bien plus vaste. Les vulnérabilités de nos systèmes alimentaires sont aujourd'hui traitées par des politiques transversales, qui cherchent à construire des alternatives plus durables, plus locales et plus résilientes.

## Des lois récentes pour encourager les territoires à construire leur résilience alimentaire

**2010**

Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Création du **Programme national pour l'alimentation** : qui « vise à assurer à la population l'accès, dans des conditions économiquement acceptables par tous, à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables. [...] ».

**2014**

Loi **Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt** : l'échelon local est incité à mettre en œuvre des **Projets alimentaires territoriaux (PAT)**.

**2018**

Loi **EGalim** : au moins 50% de produits durables, dont au moins 20% de bio, dans les repas servis en restaurants collectifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**2020**

Objectifs européens de la stratégie « Farm to Fork », 17 ODD pour la France (« Zéro Faim »)

**2022**

**Zéro artificialisation nette**

La production agricole est un champ d'action de la puissance publique, nationale ou européenne, depuis de nombreuses années. En France, ce n'est qu'à la fin des années 1990 que les ministères de l'Agriculture, avec des dénominations mouvantes, intègrent l'alimentation.

La volonté d'améliorer les rendements et d'exporter, l'hyperspécialisation des systèmes agricoles, et la recherche de prix toujours plus bas ont distendu la relation des villes aux terroirs locaux et consolidé des chaînes mondialisées, dont les fragilités sont clairement apparues avec la crise sanitaire.

La prouesse quotidienne silencieuse de l'approvisionnement alimentaire de millions d'habitants n'est plus considérée comme acquise. Les villes, en tissant de véritables partenariats avec les territoires ruraux, ont toute leur place dans le renforcement de systèmes agricoles et alimentaires durables plus territorialisés et résilients, par exemple en tant que maillon productif ou de transformation.



© Kai Pilger – Pexel

Localement s'organise l'alternative, favorisant des productions plus locales, moins industrielles, plus rémunératrices pour les agriculteurs, avec des intermédiaires moins nombreux. L'agriculture est à la recherche d'un modèle moins dépendant des énergies fossiles, capable de reconstituer la vie dans les sols, de préserver qualité et disponibilité de l'eau, de l'air et les valeurs nutritionnelles pour la santé des consommateurs.

Ce système alternatif, basé sur des circuits plus directs et un lien fort aux territoires de production, trouve progressivement sa place.

Avec la lutte contre les inégalités d'accès à une alimentation de qualité se complète ainsi le panorama des axes de travail pour les politiques alimentaires.

Parler d'alimentation, c'est adresser au moins six champs de politiques publiques :



ÉCONOMIE  
AGRICOLE ET  
ALIMENTAIRE



CULTUREL ET  
GASTRONOMIE



NUTRITION  
ET SANTÉ



ENVIRONNEMENT

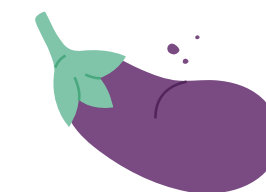


ACCESSIBILITÉ  
SOCIALE



URBANISME ET  
AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

## L'Agence se met à table



### Le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise (étude 2016): les chiffres clés

**90%**

des surfaces de l'aire  
métropolitaine sont agricoles

**553 000 ha**

de surfaces agricoles

**3,5 milliards**

de repas par an

**Près de  
10 000 ha**

artificialisés entre 2000  
et 2010

**70%**

des besoins nutritionnels de  
la population pourraient être  
couverts théoriquement par  
les productions du territoire

**16 000**

exploitations agricoles

L'observatoire des espaces naturels et agricoles a dix ans et ajoute une dimension à ses travaux avec l'alimentation.

L'impulsion de l'État et du Département du Rhône en 2010 a permis de lancer l'observatoire partenarial des espaces naturels, agricoles et de l'alimentation autour des questions de protection foncière (protection des espaces naturels et agricoles périurbains, espaces naturels et agricoles protégés), de filières (pain, pomme) et des portraits agricoles des territoires. Ces questions restent à l'agenda de l'observatoire (Zéro artificialisation nette, nouveau Recensement général agricole). Mais celui-ci passe à l'échelle de l'aire métropolitaine et agrège les travaux de ses partenaires sur l'ensemble de la chaîne du système alimentaire : le sol à préserver pour la production agricole et la biodiversité (éclairages sur l'agroécologie), mais également la transformation, la distribution et la vente (conditions de relocalisation de la filière céréale), et bien sûr leur consommation (cartographie des déserts alimentaires), et la gestion des déchets. Cet élargissement offre de nouvelles thématiques de travail, du champ à l'assiette, et de nouveaux indicateurs pour des politiques publiques locales plus transversales et plus résilientes.



**AUDREY CHEVALIER  
ET JÉRÉMY CAMUS**  
CO-PRÉSIDENT  
L'OBSERVATOIRE  
PARTENARIAL DES  
ESPACES AGRICOLES,  
NATURELS ET DE  
L'ALIMENTATION  
(OPEANA)



**Audrey Chevalier**

1<sup>re</sup> adjointe au maire de Sandrans

Vice-présidente de la Communauté  
de communes de la Dombes  
en charge du développement  
économique,  
des commerces, de la réduction  
des déchets et du PAIT

Co-présidente de l'observatoire  
partenarial des espaces naturels,  
agricoles et de l'alimentation  
(Opeana) d'UrbaLyon



**Jérémy Camus**

Vice-président de la Métropole  
de Lyon en charge de l'agriculture,  
de l'alimentation et de la résilience  
du territoire

Co-président de l'observatoire  
partenarial des espaces naturels,  
agricoles et de l'alimentation  
(Opeana) d'UrbaLyon

# L'alimentation, un sujet stratégique pour les collectivités

16

REGARDS

CROISÉS

## EN QUOI CETTE COPRÉSIDENTENCE DE L'OPEANA FAIT SENS ?

**Audrey Chevalier** : Lorsqu'on est une élue de la Dombes où l'agriculture et la nature occupent une place importante, rejoindre l'Opeana est une évidence ! Ensuite, nous avons récemment lancé un Projet alimentaire interterritorial, le PAIT Dombes Val de Saône et l'observatoire peut, grâce aux données et analyses et en regardant au-delà de nos frontières administratives, nous aider pour piloter ce PAIT. L'Opeana nous offre aussi l'opportunité de travailler davantage avec la Métropole.

**Jérémy Camus** : Cette coprésidence est essentielle ! À l'échelle de la Métropole de Lyon, on a 10 000 ha de foncier agricole pour 1,4 million de ventes. La coopération entre monde rural et espaces urbains, entre la Métropole et les territoires voisins, s'impose pour relever le défi d'une résilience alimentaire. Cette évolution de l'observatoire incarne le changement de paradigme à opérer pour favoriser la coopération entre les territoires du carré métropolitain. Certes des relations existent, elles ne se sont pas encore concrétisées dans des projets communs.

## COMMENT L'ALIMENTATION PERMET DE RENOUVELER LES LIENS (DE RÉCIPROCITÉ) ENTRE LES TERRITOIRES ?

**A.C.** : La Dombes a besoin du dynamisme de la Métropole, en retour elle représente pour la Métropole un territoire de respiration. Plus, notre territoire fait partie des 50 km du carré métropolitain. La coopération fait

partie intégrante de notre démarche de PAIT. C'est en travaillant ensemble que nous pourrons poser les bases solides et structurantes d'une alimentation durable. Les enjeux agricoles de la Dombes peuvent être une réponse aux enjeux alimentaires de la Métropole, nous avons des complémentarités à trouver.

L'alimentation c'est un thème qui fédère et qui touche à d'autres sujets comme le social et la santé.

**J.C.** : Aujourd'hui, l'alimentation apparaît comme un sujet stratégique pour toutes les collectivités. Vous avez des élus en charge de l'alimentation dans la quasi-totalité des intercommunalités, signe d'une certaine maturité sur le sujet. Et l'émergence des PAT dans la plupart des territoires de l'aire métropolitaine en est l'illustration. Tous les PAT poursuivent les mêmes objectifs :

- apporter plus de résilience sur leur territoire,
- fournir les cantines scolaires en alimentation de proximité,
- favoriser l'installation des agriculteurs,
- sécuriser le foncier.

Par conséquent, il est important d'installer une scène de dialogue pour partager ces enjeux qui sont similaires.

Surtout, ce dialogue entre élus doit être conduit dans une logique de rapports gagnants-gagnants, bénéfiques à la fois pour la Métropole et les territoires proches. Comment on arrive à produire suffisamment à l'échelle de l'aire métropolitaine afin que tout le monde mange bien, sainement et en quantité suffisante... et même en cas de crise, tel est le défi à relever !

17



**“ C'est une évidence qu'il faut remobiliser les filières pour une alimentation de proximité ! ”**

**Audrey Chevalier**

Co-Présidente de l'Observatoire partenarial des espaces naturels, agricoles et de l'alimentation

Les relations concrètes n'existent pas assez ; des synergies sont à trouver. Nous avons au sein de la Métropole, 80 collèges, 25 000 repas à préparer tous les jours ! S'approvisionner dans un rayon de 50 km, avec des produits qui pour partie viendraient du territoire de l'Ain, c'est notre objectif.

## QUELLE ILLUSTRATION CONCRÈTE POUR ENGAGER CE CHANGEMENT DE MODÈLE ?

**A.C.** : De notre côté, malgré qu'on soit un territoire rural, on s'est rendu compte à l'occasion du diagnostic pour notre PAIT, que les cantines rencontreraient des difficultés pour s'approvisionner auprès des producteurs locaux. On a une filière emblématique, la carpe, produit de qualité principalement exportée, peu consommée localement. On a lancé un concours d'innovation culinaire pour remettre la carpe dans les cantines avec une recette qui plaise aux enfants, premiers ambassadeurs de nos produits.

C'est une évidence qu'il faut remobiliser les filières pour une alimentation de proximité ! À ce titre connaître les résultats de l'étude des besoins alimentaires de la restauration collective de la Métropole va nous aider à construire des projets appropriés.

**J.C.** : Oui, l'ensemble du modèle reste à infléchir. Aujourd'hui, comme l'ont montré les études de l'observatoire, 95% des produits consommés dans les assiettes des habitants viennent de territoires qui se situent au-delà du périmètre des 50 km et l'essentiel de la production locale est exporté. On a besoin en premier lieu de remettre un caractère nourricier à

l'agriculture. Pour cela il manque des outils, de transformation par exemple. C'est pourquoi nous sommes en train de pousser la création d'une légumerie dans le pays mornantais avec Rhône-Saône légumes, outil qui permettra de capter une partie de la production pour l'orienter vers la consommation locale et qui apportera de l'emploi dans le territoire.

## POURQUOI LA NOTION DE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DOIT ÊTRE AU CŒUR DU SUJET ?

**A.C.** : Dans la Dombes, la moyenne d'âge des agriculteurs est de 55 ans et la dynamique d'installation n'est pas suffisante pour répondre aux prochains départs. Certains agriculteurs rencontrent des difficultés à transmettre, pour partie en raison de la pression foncière. Notre rôle est donc de les accompagner, de favoriser la création d'outils de transformation et leur permettre de vendre leurs produits à des prix rémunérateurs. La création de filières est vraiment au cœur de notre PAIT.

**J.C.** : La résilience alimentaire c'est apprendre de ce que l'on vient de vivre !

C'est bien sûr la structuration de la chaîne alimentaire pour mailler le territoire, mais ce n'est pas suffisant.

Tenir cet objectif nous invite à de nouvelles façons de travailler. On a notamment besoin de réunir les acteurs du carré métropolitain pour susciter des actions communes. C'est la coopération la résilience !

PARTAGES

D'EXPÉRIENCES

## Une envie commune de mettre en partage les réussites et les expérimentations

Dans le cadre de l'animation de l'observatoire, nous souhaitons favoriser les échanges d'expériences pour essayer les bonnes pratiques. On a besoin d'apprendre des autres même si chaque territoire est différent. Nous allons aussi proposer un outil d'autodiagnostic pour se situer sur la résilience alimentaire.

À titre d'exemple dans la Dombes :

- la parcelle test de Valleins pour tester, sur des parcelles externes, des techniques d'adaptation au changement climatique,
- le forum de l'alimentation pour rassembler les acteurs de la restauration collective, visite de terrain.

**“ La résilience alimentaire c'est apprendre de ce que l'on vient de vivre ! ”**

**Jérémy Camus**

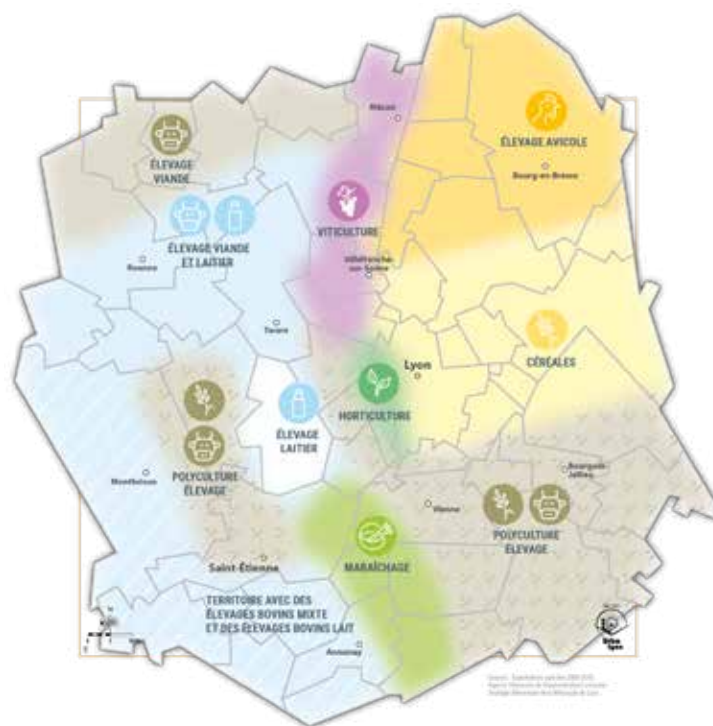
Co-président de l'observatoire partenarial des espaces naturels, agricoles et de l'alimentation

# Animer le dialogue territorial sur la question alimentaire

## Des territoires interdépendants et complémentaires

Nos systèmes alimentaires sont aujourd'hui très déconnectés des territoires : ce qui est produit sur un territoire est majoritairement vendu à l'extérieur de ce territoire. À l'inverse, ce qui est consommé par les habitants d'un territoire vient majoritairement de l'extérieur : autour de Lyon, moins de 5% de ce qui est consommé par les habitants provient du territoire. Relocaliser l'alimentation consiste à recréer un lien, le plus direct possible, entre ce qui est produit et ce qui est consommé localement.

Aucun territoire n'accueille aujourd'hui l'ensemble des productions (et des acteurs économiques) nécessaires à l'alimentation complète et équilibrée de l'ensemble de sa population. Alimenter le plus localement possible une population implique donc d'organiser le dialogue avec d'autres territoires, et leurs acteurs. Parce que les collectivités sont interdépendantes et complémentaires, cette réalité appelle la mise en place de coopérations entre elles.



18

### Prendre acte de l'interdépendance du système alimentaire

- ▶ Les chaînes alimentaires traversent les territoires et ne sont pas des boucles fermées.
- ▶ Chaque maillon de la chaîne doit évoluer pour assurer la résilience de l'ensemble.
- ▶ Reconnaître les solidarités réciproques et les complémentarités : les territoires ruraux sont fournisseurs et consommateurs.
- ▶ Se doter d'une vision partagée, donner de la saveur au récit d'un territoire commun.

### Améliorer la résilience d'un système vulnérable

- ▶ Poursuivre la reconnexion entre les villes et leur alimentation.
- ▶ Réduire la pression du système alimentaire sur les écosystèmes.
- ▶ Résorber les inégalités face à l'alimentation.

## POURQUOI RÉFLÉCHIR AUX COOPÉRATIONS ENTRE TERRITOIRES SUR L'ALIMENTATION ?

### Améliorer l'efficacité des efforts de chacun

- ▶ Mutualiser les efforts.
- ▶ Mieux mobiliser les acteurs de terrain, mieux connus par les locaux.
- ▶ Répondre aux besoins d'acteurs de terrain qui ne reconnaissent pas les limites administratives.

### Améliorer la cohérence des politiques alimentaires

- ▶ Construire des politiques plus complètes et plus transversales.
- ▶ Dépasser la méfiance et éviter les concurrences.
- ▶ Articuler les politiques de chacun, dans un contexte où de plus en plus de territoires se mobilisent.

19

## Agir ensemble pour des coopérations alimentaires

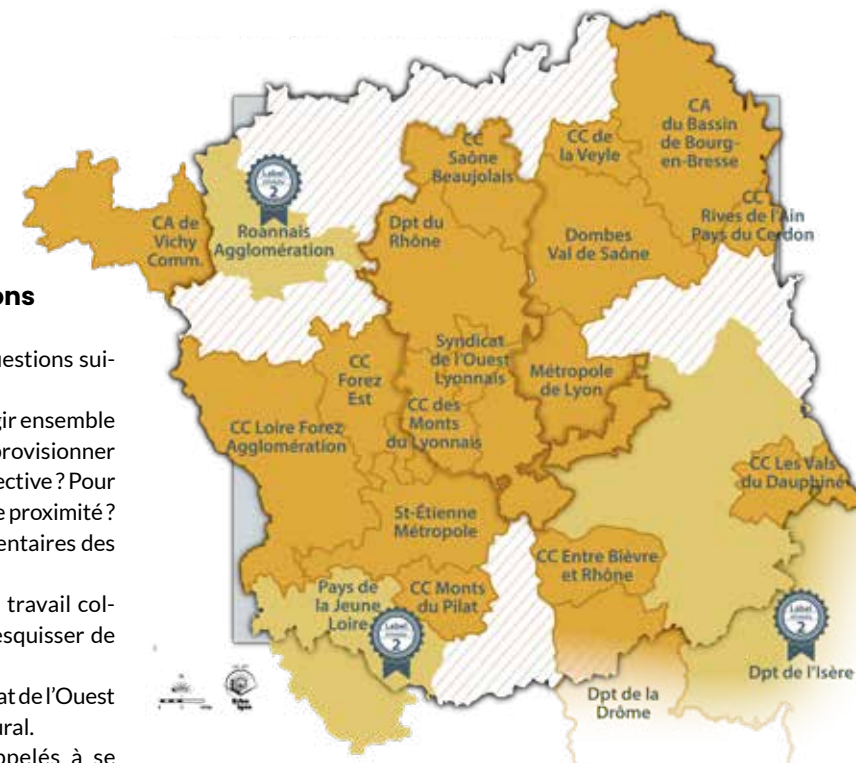
Six rencontres depuis 2019 autour des questions suivantes :

Comment les collectivités peuvent-elles agir ensemble pour structurer des filières locales ? Pour approvisionner localement et durablement la restauration collective ? Pour faciliter la logistique des circuits alimentaires de proximité ? Quelles sont les ambitions des politiques alimentaires des territoires ?

**L'objectif :** des temps de discussion et de travail collaboratif pour nourrir l'interconnaissance et esquisser de possibles coopérations.

**Organisation :** Métropole de Lyon et Syndicat de l'Ouest Lyonnais, avec le soutien d'UrbaLyon et Cap Rural.

Ces échanges entre territoires sont appelés à se poursuivre : l'Opeana propose un espace d'animation du dialogue.



Projet Alimentaire Territorial en émergence    Projet Alimentaire Territorial ayant obtenu le label « niveau 2 »

Les séances d'échanges de 2021 ont permis le partage des ambitions, à l'heure où de nombreux territoires ont été reconnus par l'État pour leur Projet alimentaire territorial (PAT).  
Vers la coordination des différents plans d'actions ?

### Gaëlle Charme

chargée de mission Agriculture/Forêt/Alimentation au Syndicat de l'Ouest Lyonnais

### QUELS SONT LES PROJETS EN COURS AU SYNDICAT DE L'OUEST LYONNAIS (SOL) EN MATIÈRE DE POLITIQUE ALIMENTAIRE ?

Le SOL travaille sur l'agriculture et les circuits alimentaires depuis de nombreuses années, mais l'engagement dans une démarche alimentaire transversale, à l'échelle de l'Ouest lyonnais, est plus récent. Après avoir complété le diagnostic du territoire fin 2021, le SOL s'engage aujourd'hui dans l'élaboration d'un projet alimentaire territorial opérationnel, fédérateur des initiatives engagées sur le territoire.

### POURQUOI EST-IL INDISPENSABLE POUR VOUS DE POUVOIR ÉCHANGER AVEC D'AUTRES TERRITOIRES ?

Pour pouvoir porter un projet partagé, optimiser l'échelle d'intervention selon les actions et mutualiser les moyens, le PAT a besoin d'associer ses partenaires extérieurs : communautés de communes alentours, Département du Rhône, Métropole...

### QUELLE AIDE PEUT APPORTER L'AGENCE D'URBANISME ?

L'Agence d'urbanisme apporte une expertise sur les questions alimentaires, autour de l'état des lieux et des enjeux, comme en témoignent les différents travaux et études réalisés ces dernières années. Elle intervient également dans l'accompagnement méthodologique et l'animation. À ce titre, j'ai particulièrement apprécié le travail réalisé dans le cadre de l'atelier Coopérations interterritoriales du PATLy.

### À CE STADE, QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION SUR L'ALIMENTATION AVEC D'AUTRES TERRITOIRES ?

La phase de diagnostic engagée aujourd'hui dans l'Ouest lyonnais pourrait faire l'objet de mutualisation de moyens, pour la définition de la méthodologie et le recueil de données. Maintenir l'animation d'une scène de dialogue m'apparaît nécessaire pour poursuivre le partage de nos méthodes et nos expériences mais plus encore pour encourager la mise en œuvre de coopérations opérationnelles entre territoires à construire aujourd'hui.

# Au service des projets alimentaires territoriaux

La Métropole de Lyon a commencé à élaborer une stratégie alimentaire en 2018, aujourd'hui déclinée en un Projet alimentaire territorial, le PATLy. Exemple illustré des possibilités d'accompagnement par l'Agence d'urbanisme dans son élaboration et sa mise en œuvre.

## TROIS CHAMPS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PAT :



Appui au pilotage du projet



Apport de méthodes et de connaissances



Espace de dialogue entre acteurs



# Du bio et du local dans les cantines

## La restauration collective publique, démonstration d'un nouveau système alimentaire

La restauration collective est un des leviers directs des collectivités pour contribuer à la transformation de nos systèmes alimentaires. Elle représente un espace d'accès équitable à une alimentation saine et de qualité et constitue un puissant levier symbolique : il en va de l'exemplarité des acteurs publics, de la capacité de démonstration pour les acteurs des filières, et d'une capacité de sensibilisation pour susciter et accompagner les changements de comportements alimentaires nécessaires.

## À la recherche des bonnes idées...

À la demande de la Métropole de Lyon, nous avons réalisé un benchmark auprès de dix collectivités françaises qui travaillent sur l'approvisionnement local et bio de leurs restaurants collectifs. Ce travail doit lui permettre de se positionner comme un territoire nourricier plus autonome, en soutien de son système économique local, et d'en préciser les modalités administratives et juridiques. Les collectivités qui ont retenu notre attention : des départements : Ain, Rhône, Gironde, Lot-et-garonne ; des intercommunalités : Dunkerque, Rennes ; des communes (de 10 000 à 480 000 habitants) : Toulouse, Grande-Synthe, Mouans Sartoux, et Romainville.

Toutes ont accepté de détailler leurs initiatives, allant de la contractualisation avec des producteurs à des régies d'autoproduction.



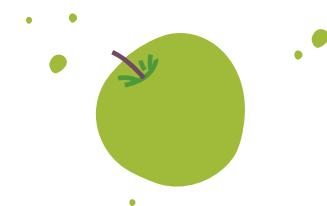
© Philippe Mary – UrbaLyon

## Voyage d'étude à Mouans-Sartoux : du bio de la crèche au collège !

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les animateurs de l'Opeana ont accompagné Jérémie Camus, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire, et élu référent de l'observatoire de l'agriculture de l'Agence, ses équipes et des représentants des communes de la Métropole à Mouans-Sartoux, commune de 10 000 habitants des Alpes-Maritimes : l'occasion de faire culture commune et de nourrir la réflexion collective aux différentes échelles !

Créée il y a dix ans, une première en France, la régie municipale agricole de Mouans-Sartoux produit directement les aliments consommés dans les cantines. La commune est pionnière dans la mise en place de ce modèle d'approvisionnement de la restauration collective : les 1 000 repas distribués chaque jour sont 100% de produits bio et locaux, et le coût du repas a même diminué de 25 centimes !

Par ailleurs, la commune a développé un panel d'actions autour de ce projet de régie, pour favoriser l'installation agricole sur son territoire, agir pour une alimentation saine de qualité dans la restauration collective.



## Organiser la restauration scolaire en circuits courts : un défi relevé par la commune de Saint-Martin-en-Haut !



LE RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT-MARTIN EN HAUT EN CHIFFRES

**1 000 repas/jour**  
(contre 400 en 2008)

**30 agriculteurs impliqués + 3 boulangers**

Coût d'approvisionnement de l'ordre de **1,90 €** pour un prix de sortie pour les élèves, inférieur à **5€**

**70 à 80% des fruits, légumes et laitages viennent de 15 km alentour**

**20 à 45% pour la viande selon les saisons**

**Environ 20% en bio**

## Entretien

avec **Régis Chambe**, Maire de Saint-Martin-en-Haut et Président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL)

### Le projet de la commune pendant deux ans

En 2005, la Commune de Saint-Martin-en-Haut envisage de créer un nouveau restaurant scolaire en raison de la hausse des effectifs scolarisés. Rapidement le choix d'un modèle en régie et en circuits courts s'impose avec pour ambition : rapprocher la production de la consommation !

Certes, la commune se distingue par un nombre important d'exploitants agricoles et une production très diversifiée, pour autant se lancer dans un tel projet n'était pas une évidence !

Il s'agissait d'une vraie prise de risque financière, et il fallait lever les craintes des agriculteurs. Pour réussir, nous avons donc associé l'ensemble des acteurs, le monde agricole, les familles, les écoles, le conseil municipal dans un véritable partenariat.

Et l'adoption du modèle en régie est un vrai choix politique ; il correspond à notre volonté de conserver la maîtrise du projet, tenir nos objectifs... respecter nos valeurs :

- une approche par la qualité, centrée sur l'assiette, avec une dimension pédagogique forte : apprentissage du goût et lutte contre le gaspillage alimentaire ;

- un ancrage territorial avec un approvisionnement en « très local » ;

- des prix rémunérateurs pour les agriculteurs, proches du prix de détail et stables.



© Ville de Saint-Martin-en-Haut

### Une réussite qui inspire mais pas un modèle

Oui, notre projet a abouti et on reçoit régulièrement des collectivités mais je ne prétends pas qu'il puisse être cloné ! Aujourd'hui, on a de plus en plus d'enfants des communes voisines qui viennent pour le restaurant scolaire. L'extension prochaine du bâtiment atteste de cette réussite.

Je veux aussi souligner sa dimension environnementale avec à la création, la mise en place d'une chaudière au bois et aujourd'hui, la valorisation des déchets. Le bio-méthane produit par les biodéchets du restaurant est injecté dans le réseau local de gaz. Et on a récemment impulsé la création d'une station GNV.

Une nouvelle étape est franchie aujourd'hui avec le lancement d'un PAT à l'échelle de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. On a des sujets communs à développer avec la Métropole de Lyon qui a besoin de produits locaux. Je reconnais cet intérêt à travailler sur des scènes plus larges. •

## Travailler en réseau

Forte de leur expertise, les équipes d'UrbaLyon sont régulièrement sollicitées pour présenter et partager les travaux et expériences menés dans les territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise.



Conférence d'automne : « *Changing values, the role of the metropolitan region* ». Metrex - septembre 2020

Intervention au cours de l'une des sessions de travail intitulée « *Urban needs Rural needs Urban...* », pour rappeler l'interdépendance des territoires urbains et ruraux face à la nécessité de construire des systèmes alimentaires résilients, et présenter les dynamiques à l'œuvre sur le territoire lyonnais.



11<sup>e</sup> Forum urbain mondial « *Transformer nos villes pour un meilleur futur urbain* » - ONU-Habitat - Katowice (Pologne) du 26 au 30 juin 2022.

Animation, pour le compte du PFVT, du groupe de travail « Agriculture et alimentation », pour préparer des recommandations sur le développement des villes d'ici trente ans. Ce groupe qui rassemble des experts d'horizons variés (universitaires, territoires, ministères, associations...) travaille, selon une méthode prospective, à rédiger la recette du scénario idéal pour notre agriculture et notre alimentation à 2050.



Séminaire FNAU & Terres en villes « Rôles et aux outils des agences d'urbanisme pour contribuer aux politiques alimentaires » - février 2021

Présentation des travaux de l'Opeana, de l'accompagnement de la Métropole de Lyon dans l'élaboration du PATLY et du panneau pédagogique sur les enjeux de résilience alimentaire.

**DÉSERT ALIMENTAIRE** : terme importé des États-Unis désignant un espace dépourvu de commerces permettant de s'approvisionner en produits sains à prix abordables. Même si en France ce terme nécessite une redéfinition, il s'agit de caractériser la configuration de l'offre alimentaire et son accessibilité par la population.

**ENVIRONNEMENT OU PAYSAGE ALIMENTAIRE** : configuration géographique de l'offre alimentaire et des lieux d'achat (magasins, marchés...).

**FILIÈRE LOCALE** : une filière est dite locale quand, dans un territoire donné, l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire existent pour une production donnée, et qu'ils travaillent ensemble.

**OPEANA** : Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation d'UrbaLyon.

**PATLY** : Projet alimentaire du territoire lyonnais. Projet porté par la Métropole de Lyon, dans un périmètre de 50 kilomètres autour de la Ville de Lyon. Ce PAT a été reconnu et labellisé par l'État à l'été 2021.

**PENAP** : Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles périurbains.

**PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE** : difficulté à se procurer de la nourriture convenablement, en quantité et/ou en qualité, pour des raisons financières.

**PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)** : prévus par la loi depuis 2014, les PAT s'appuient sur un diagnostic partagé de la production agricole et alimentaire locale, des besoins alimentaires et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Élaborés de manière concertée, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire.

**SYSTÈME ALIMENTAIRE** : ce système fait référence à « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Mallasiss, 1994). Cela regroupe donc la production agricole, la transformation des produits bruts, la distribution et la vente de ces produits, leur consommation et la gestion des déchets.

## En savoir plus

PRODUCTIONS D'URBALYON  
Productions Opeana :  
→ [www.urbalyon.org/fr/OPEANA](http://www.urbalyon.org/fr/OPEANA)

Panneau alimentation résiliente :  
→ [www.urbalyon.org/fr/PanneauxAlimentationResiliente](http://www.urbalyon.org/fr/PanneauxAlimentationResiliente)

Chroniques sur le système alimentaire :  
→ [www.urbalyon.org/fr/EcouteEtPropositionCovid](http://www.urbalyon.org/fr/EcouteEtPropositionCovid)

Exposition de restitution :  
→ [bit.ly/30b0XP7](http://bit.ly/30b0XP7)

PRODUCTIONS EXTERNES  
Planification alimentaire :  
→ [bit.ly/3lXrGqp](http://bit.ly/3lXrGqp)



24

©Collection Jean Paul Tabey de 1978 (Courly)

# L'AGENCE D'URBANISME & LE QUARTIER DE LA PART-DIEU

## Un lien historique unit l'Agence d'urbanisme et le quartier de la Part-Dieu

Dans les années 1960, la *tabula rasa* est la règle et le Maire de Lyon, Louis Pradel projette, avec le soutien de l'Etat, la réalisation d'un vaste centre directionnel en lieu et place de la caserne militaire de la Part-Dieu. Il en confie le plan masse à Charles Delfante, directeur de l'Atelier d'urbanisme, structure qui a préfiguré l'Agence d'urbanisme de Lyon. Si le Crayon (la Tour Part-Dieu), et ses 40 étages, seront le totem du quartier, des équipements majeurs de l'agglomération y seront implantés, dont la bibliothèque municipale, l'auditorium, l'un des plus grands centres commerciaux d'Europe, le principal pôle d'échanges du réseau de transports urbains et bien entendu la gare éponyme aux vocations régionale, nationale et internationale. Le quartier de la Part-Dieu incarne pendant quarante ans les hésitations de l'urbanisme lyonnais, chacun de ses bâtiments et de ses équipements est le stigmate d'un arbitrage politique, technique ou d'opportunité, qui en a déconstruit le plan masse.

## En 2010, l'Agence d'urbanisme remet l'Atlas urbain et paysager du quartier de la Part-Dieu

Alors que beaucoup pensent que la Part-Dieu est un quartier fini, Gérard Collomb, Maire de la Ville et Président de la Communauté urbaine, a pour ambition de lui redonner sa vocation de deuxième quartier d'affaires français. L'Agence d'urbanisme constitue alors l'Atlas urbain et paysager du quartier de la Part-Dieu. Ce vaste travail d'inventaire réunit et décrit l'exhaustivité des bâtiments du quartier. Il est encore utilisé par la Métropole de Lyon pour la gestion des réseaux et des domanialités ! En parallèle, l'Agence d'urbanisme conduit plusieurs études pour renforcer la connaissance du quartier et accompagner son devenir. Il s'agit d'en analyser les potentialités, les forces et les faiblesses en tant que « hot spot » du tertiaire supérieur, d'en appréhender les composantes sociales, car la Part-Dieu n'est pas qu'un quartier d'affaires ou encore d'observer le fonctionnement de ses espaces publics pour en comprendre les usages ; ce qui révèle des pratiques et des publics étonnamment variés. Ces travaux contribueront au Grand projet urbain « Ré-inventer la Part-Dieu », confié à François Decoster (AUC) et conduit par la Société publique locale d'aménagement Lyon Part-Dieu : une ZAC de 38 ha, planifiée jusque 2030, prévoyant 437 000 m<sup>2</sup> de construction avec majoritairement des bureaux dans son programme initial.

25



Vue dessinée extension de la Place du Lac

## En 2021, une programmation revisitée afin d'inscrire résolument le quartier dans la ville

En 2020, Grégory Doucet, Maire de Lyon, et Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, affichent une nouvelle ambition pour la Part-Dieu : être aussi un quartier à vivre. Symbole d'intensité urbaine et d'attractivité économique, la Part-Dieu amorce un nouveau cap... être active certes, mais plus verte et apaisée. La programmation urbaine est réduite de près de 100 000 m<sup>2</sup>, et les hauteurs des nouveaux bâtiments sont plafonnées, l'offre de logements est réorientée pour être abordable pour le plus grand nombre, la surface de pleine terre est doublée, effaçant un peu plus l'urbanisme de dalle intrinsèque au projet fondateur, les cheminements piétonniers et les itinéraires cyclables sont privilégiés... Les espaces publics et le végétal prendront une place importante. Un boisement de 10 000 m<sup>2</sup> est ainsi prévu au cœur du projet. Aussi, la Place du Lac, au pied de l'Hôtel de la Métropole et du M+M, sera prolongée jusqu'à la Tour Part-Dieu entre la rue Bouchut et la rue Servient. Un clin d'œil à l'Agence d'urbanisme<sup>1</sup> ! •

## En savoir plus

### Le projet de la gare Part-Dieu et son environnement urbain :

objectifs du point de vue de la collectivité et cadrage urbanistique : rapport de synthèse (10/1979)

### Éléments d'analyse dans le cadre de la réflexion sur le centre d'affaires de Lyon (Part-Dieu) (1989)

### Mise de fond sur le devenir de la Part-Dieu :

une histoire de la Part-Dieu : enjeux et perspectives et regard sur les gares internationales. Janvier 2009

### Atlas urbain et paysager du quartier de la Part-Dieu (février 2012)

<sup>1</sup> Note : l'Agence d'urbanisme a été successivement hébergée dans l'Hôtel de la Métropole (de 1978 à 1985), puis dans le M+M (jusque 2015) et depuis, dans la Tour Part-Dieu.

# Pacte Rhône, une démarche partenariale au service des territoires

Pour nourrir l'élaboration du Pacte Rhône, l'Agence d'urbanisme a proposé un socle de connaissance (cartes, chiffres clés, enjeux prospectifs) afin d'aider le Département à projeter ses politiques publiques dans un horizon de long terme, fonction des mutations attendues. Ce travail a été restitué et débattu lors de plusieurs réunions territoriales avec les élus départementaux.

Retour sur cette collaboration avec le Directeur général des services du Département.

## QUELLES SONT LES AMBITIONS DE PACTE RHÔNE ?

**Jean-Marie Martino :** Le Pacte Rhône (Partenariat avec les collectivités de notre territoire) contribue à la réalisation de l'objectif politique d'élaborer une stratégie d'aménagement du territoire pour le Rhône.

Les EPCI sont associés à cette démarche innovante : co-construire ensemble le territoire de demain. D'ailleurs la 1<sup>ère</sup> phase de la démarche a amené la signature d'une convention avec chaque EPCI en novembre 2021.

La 2<sup>ème</sup> phase est engagée avec la mise en œuvre d'actions et d'investissements répondant aux défis retenus :

- un développement favorisant la cohésion et la correction des inégalités,
- un engagement dans la transition écologique et la restauration des écosystèmes,
- un territoire valorisant ses propres ressources, plus « producteur » et moins « importateur ».

Grâce à Pacte Rhône, le Département et les EPCI agissent de concert pour y répondre. J'en profite pour remercier mes collègues DGS des EPCI pour leurs contributions et leur enthousiasme. Notre club des DGS, prépare la Conférence des Présidents réunie tous les deux mois.

## POURQUOI AVOIR MOBILISÉ L'AGENCE D'URBANISME DANS CETTE DÉMARCHÉ ?

**J.M.M. :** La particularité de cette démarche a été d'associer très vite et fortement les EPCI. C'était la volonté du Président Christophe Guilloteau. C'est donc une méthode dynamique de partage, de dialogue et de construction commune qui a été mise en œuvre.

L'Agence d'urbanisme nous a aidé à cela. Elle a d'abord été mobilisée pour réunir les connaissances nécessaires

pour appréhender les tendances à l'œuvre, positives comme négatives. Elle dispose de très nombreuses données qui ont été complétées par les services départementaux. Ce diagnostic global a été territorialisé, chaque EPCI a pu ainsi s'y retrouver. Cela nous a collectivement éclairé !

A suivi un temps de dialogue afin d'aboutir à une vision commune. Il a fallu faire preuve d'agilité, dans un temps contraint et en tenant compte de la situation sanitaire. L'Agence d'urbanisme a réalisé une mise en prospective des enjeux territoriaux. Elle a été associée aux échanges que nous avons menés, notamment dans le cadre de la Conférence des Présidents du Département et des EPCI.

## L'AGENCE D'URBANISME EST DONC UN OUTIL D'INGÉNIERIE DU DÉPARTEMENT ?

**J.M.M. :** Bien entendu ! Au cours du mandat précédent, il nous a fallu redécouvrir l'Agence d'urbanisme. Cela s'est fait peu à peu. Son implication dans Pacte Rhône a fini de démontrer, aux élus comme aux services, l'intérêt et l'importance de l'Agence d'urbanisme pour le Département et les EPCI du Rhône. Elle a été très réactive par exemple pour appuyer la contractualisation CRTE.

Pour le Département comme pour les EPCI du Rhône, il est important de disposer de deux réseaux d'ingénierie structurés et complémentaires, l'un pour les aider à bâtir leurs politiques, l'autre pour les accompagner à mettre en œuvre leurs projets.

“ L'Agence d'urbanisme a réalisé une mise en prospective des enjeux territoriaux. Elle a été associée aux échanges que nous avons menés, notamment dans le cadre de la Conférence des Présidents du Département et des EPCI. ”

**Jean-Marie Martino**  
DGS du Département du Rhône

L'Agence d'urbanisme a toute sa place dans ce dispositif, aux côtés du CAUE et de l'Agence technique notamment. L'important est d'accompagner les collectivités au plus proche, les aider là où sont leurs besoins ; cela dans le domaine de l'urbanisme mais aussi dans de nombreux champs des politiques publiques. L'Agence d'urbanisme s'y emploie de plus en plus.

## QUELLES PRIORITÉS AUJOURD'HUI POUR LE DÉPARTEMENT ?

**J.M.M. :** Elles sont nombreuses. L'attractivité de nos territoires nous oblige ; notamment pour satisfaire aux besoins scolaires. Le vieillissement de la population est aussi une préoccupation forte, des projets de « résidences autonomie » sont engagés et les services d'aide au maintien à domicile se renforcent. Il y a aussi la nécessité de rapprocher les lieux d'emploi et de résidence pour limiter les déplacements.

Pour tous, la transition écologique est maintenant une priorité. Pour accélérer les actions et les projets qui y répondent, l'État a proposé de nouveaux contrats, les CRTE. Le Département s'y est engagé, les EPCI également. Nous souhaitons d'ailleurs mettre en place un observatoire de la transition écologique, avec le concours de l'Agence d'urbanisme.

Enfin, le Département considère bien évidemment que de nombreux sujets ou espaces doivent se penser en s'affranchissant de ses limites administratives. Concernant le logement public, les Opac de la Loire et du Rhône viennent de s'associer, en créant la structure « Au fil des deux fleuves ». Le devenir de l'axe Saône doit se bâtir avec le Département de l'Ain ; et celui de la Plaine Saint-Exupéry doit s'envisager avec le Département de l'Isère et la Métropole de Lyon.

## LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

### EN QUELQUES CHIFFRES



# 457 000

HABITANTS DONT 24,3% A PLUS DE 60 ANS



# 16%

DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SONT EN LOCATIF SOCIAL



# 170 000

EMPLOIS, 200 000 ACTIFS OCCUPÉS, PRÈS 30 000 DEMANDEURS D'EMPLOIS



# 1 850 000

DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS, DONT 21% EN LIEN AVEC LA MÉTROPOLE DE LYON



# 13%

DES MÉNAGES CONSACRENT AU MOINS 20% DE LEUR BUDGET À LA MOBILITÉ



# 40%

DES EXPLOITATIONS DU RHÔNE SONT DÉDIÉES À LA VITICULTURE



# 32 millions

DE M<sup>3</sup> D'EAU SONT PRÉLEVÉS CHAQUE ANNÉE, DONT 41% POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

# Les Vallons du Lyonnais en transition

**Appréhender les stratégies de développement durable à l'échelle des EPCI ? C'est l'ambition d'un dispositif d'observation enrichi de nouveaux indicateurs et proposé par l'Agence. La Communauté de communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) est la première du Rhône à en bénéficier. Elle a sollicité l'Agence pour se doter d'un cahier territorial multithématiques et d'un carnet d'indicateurs de transition, pour témoigner de son engagement dans la transition écologique.**



©DIANI J - Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

## UN TERRITOIRE À HAUT POTENTIEL DE TRANSITION

C'est sous l'impulsion du Département, qui porte le Pacte Rhône avec plusieurs partenaires de l'ingénierie, dont l'Agence, que la CCVL a sollicité UrbaLyon pour mettre à sa disposition des données inspirées par la circulaire CRTE du Premier Ministre de décembre 2020.

Territoire périurbain rassemblant huit communes, 30 000 habitants et 8 000 emplois, les Vallons du Lyonnais bénéficient d'un maillage de polarités villageoises (Brindas, Grézieu-la-Varenne, Vaugneray) capables de concentrer le développement résidentiel et les équipements, permettant ainsi d'éviter les effets néfastes d'un étalement urbain non contrôlé. Ces trois communes regroupent à elles seules 60% de la population, plus de 50% des emplois et environ les trois quarts des équipements. Les Vallons du Lyonnais disposent d'une production agricole diversifiée : élevages, polycultures, maraîchages et horticulture. Une force pour un territoire aux formes d'urbanisation résidentielle et d'activités relativement maîtrisées, même si les dynamiques relevées dans le cahier territorial montrent qu'elles pourraient, à l'avenir, concurrencer fortement les usages agricoles et accroître la pression foncière.

## DES INDICATEURS À SURVEILLER

Plus de la moitié de la surface du territoire est aujourd'hui occupée par des terres agricoles, dont 15% sont déjà labellisés « agriculture écologique ».

Certains indicateurs sont plus préoccupants, notamment sur la ressource en eau potable, avec une pression accrue sur les nappes due autant aux dynamiques d'urbanisation qu'au changement climatique. Le débit moyen de la rivière Yzeron a ainsi baissé de 20% entre 1966 et 2017 et les bassins versants de l'Yzeron et du Garon sont marqués par de nombreux dysfonctionnements dus aux pressions anthropiques.

**54 ha artificialisés en 10 ans, soit moins que d'autres territoires comparables**

## UN ENJEU PRINCIPAL : ENGAGER LA TRANSITION DES MOBILITÉS

Comme tout territoire marqué par la péri-urbanisation, les indicateurs de mobilité sont essentiels et prioritaires. Deux déplacements sur trois pour une courte distance se font en voiture, chez des ménages qui possèdent encore majoritairement deux véhicules. Ce sont donc moins de 7% des actifs résidents dans le territoire qui se rendent au travail en transports en commun. Quant au parc de voitures, il n'est constitué que de 4% de voitures considérées comme « propres » ; encore près de la moitié est propulsée par des moteurs au gazole.

**14 % des surfaces agricoles labellisées « Agriculture biologique (AB) », soit 28 exploitations en AB contre 9% à l'échelle du département du Rhône**

## COMMENT PROGRESSER ?

Les préconisations de l'Agence sont nombreuses et diverses :

- amélioration de l'intermodalité et des connexions modes doux,
- ciblage des besoins d'amélioration de l'offre TC et des nouveaux services de mobilité,
- accompagnement de l'électrification du parc automobile en n'oubliant pas l'intérêt majeur du partage (covoiturage),
- conception d'espaces publics pour un urbanisme « à hauteur d'être humain »,
- préférence pour des liaisons inter-quartiers en modes actifs (enjeu de santé et de qualité de vie),
- usages partagés des voies de circulation,
- adéquation renforcée entre le profil des actifs et l'offre d'emploi du territoire (filiales, schéma d'accueil, foncier économique).

## DES INDICATEURS QUI SUSCITENT LES ÉCHANGES

L'Agence a présenté le cahier territorial et les indicateurs à l'exécutif communautaire en mai 2021. L'enjeu, au titre de l'ingénierie partenariale garante du dialogue entre les territoires : montrer les possibles effets d'entraînement entre les politiques publiques de la CCVL et celles des territoires voisins et replacer les débats dans les dynamiques plus larges du grand territoire de l'aire métropolitaine.



**8**

**COMMUNES (104 KM²), ACCUEILLANT ENVIRON 30 000 HABITANTS**



**+ 4 000**

**HABITANTS ENTRE 2007 ET 2017 SOIT UNE MOYENNE DE +1,5% / AN**



**11 800**

**MÉNAGES, 35% DE COUPLES AVEC ENFANTS**



**23%**

**DE LA POPULATION DE LA CCVL EST REPRÉSENTÉE PAR LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS (19,5% EN 2007)**



**74%**

**DES RÉSIDENCES SONT DES MAISONS INDIVIDUELLES**



**≈ 7 650**

**EMPLOIS EN 2017 ET PLUS DE 14 600 ACTIFS**



**24%**

**DES EMPLOIS DU TERRITOIRE SONT OCCUPÉS PAR DES HABITANTS DE LA CCVL**

# L'HABITAT AU PRISME DE LA CRISE SANITAIRE

OBSERVATOIRE

PARTENARIAL DE L'HABITAT

En mars 2020, l'irruption de la pandémie de Covid-19 bouleverse la vie des Français. Le repli à domicile inédit d'une grande partie de la population place - plus que jamais - le logement au cœur du quotidien de chacun et des préoccupations des acteurs publics. La publication annuelle de l'observatoire partenarial de l'habitat s'est intéressée en 2020 aux effets de la crise sanitaire sur le logement. Quelles méthodes mobiliser pour observer un sujet encore brûlant d'actualité ?

## Tour d'horizon des différents partis pris pour explorer la question

### QUESTIONNAIRE

— Un questionnaire en ligne pour les habitants, diffusé largement pendant l'été 2020, sur l'expérience vécue du confinement au sein du logement. Avec plus de 600 réponses, la matière est particulièrement riche pour multiplier les traitements et outils.

### ÉCHANGE COLLECTIF

— Un échange collectif avec les professionnels locaux de l'immobilier en fin d'année 2020 pour interroger les conséquences de la crise sur le marché.

VOISIN AMÉNAGER  
PERSONNEL TEMPS  
BUREAU ESPACE  
TÉLÉTRAVAIL BRUIT  
PROFESSIONNEL  
LIBERTÉ CHAMBRE

### ENTRETIENS

— Des entretiens avec des professionnels intervenant auprès des publics les plus vulnérables. Ces regards croisés permettent d'appréhender les effets de la crise sur les ménages les plus précaires.

### BIBLIOGRAPHIE

— Une bibliographie commentée des articles et études de référence, tant locaux que nationaux.

### ATELIER-DÉBAT

— Un atelier-débat en mars 2021 pour mettre les enseignements de la publication en perspective avec les résultats de l'enquête nationale menée par Lise Bourdeau-Lepage. La table ronde a permis de croiser les regards sur les principaux résultats de l'étude et partager les expériences sur les dispositifs d'accompagnement mis en place par les différents acteurs présents (élus locaux, bailleurs sociaux, Crous de Lyon, professionnels).



© Clémence Dubois - coronamaison



1/3

DES RÉPONDANTS  
AURAIT SOUHAITÉ  
ÊTRE CONFINÉ DANS  
UN AUTRE LOGEMENT  
SI CELA AVAIT ÉTÉ  
POSSIBLE.



13%

DES RÉPONDANTS  
DÉCLARENT AVOIR  
UN PROJET DE  
DÉMÉNAGEMENT BIEN  
ENGAGÉ À L'ÉTÉ 2020.

45%

DES RÉPONDANTS  
ONT ADAPTÉ LEUR  
LOGEMENT PENDANT  
LE CONFINEMENT,  
ESSENTIELLEMENT POUR  
LE TÉLÉTRAVAIL.

" Le confinement m'a donné envie d'avoir un logement plus vert, idéalement avec un jardin, mais je ne suis pas prête à renoncer à la proximité de la vie citadine (transports, activités, commerces...) "

Habitante de la Métropole, confinée en appartement.

## Typologies de ménages et conditions de confinement

L'Agence a élaboré une typologie des ménages et de leurs conditions de confinement permettant d'identifier une dizaine de profils de répondants en fonction de leurs conditions de confinement (type d'habitat, statut d'occupation, espace disponible, accès à un extérieur) et leurs caractéristiques socio-démographiques (âge, type de ménage, CSP).

## Des conditions plutôt difficiles pour les personnes isolées ou trop nombreuses, dans un appartement

Parmi les ménages ayant déclaré des conditions de confinement plutôt difficiles, on retrouve :

> les personnes vivant (à l'étroit) au sein d'une famille nombreuse (adultes en couple avec 3 enfants ou plus et disposant de moins de 20 m<sup>2</sup> par personne, disposant d'un espace extérieur ou non).

> les personnes vivant seules dans un appartement de plus de 40 m<sup>2</sup> et n'ayant pas accès à un espace extérieur (balcon, terrasse, ou autre). L'isolement quel que soit l'âge des répondants est apparu comme un élément de difficulté pour les ménages et pas seulement les plus jeunes ou les plus âgés.

## Pour les autres ménages confinés en appartement, des conditions « plutôt » satisfaisantes

Ceux qui déclarent des conditions « plutôt » satisfaisantes sont de jeunes couples locataires plutôt favorisés en début de parcours résidentiel et des familles plutôt favorisées disposant d'une terrasse. Pour autant, aucun de ces deux groupes n'a déclaré de conditions très satisfaisantes de confinement.

## Espace, maison, jardin... les déterminants d'un ressenti très positif

Le fait d'être propriétaire d'une maison avec un jardin privatif est central. L'âge des individus, la présence d'enfants à domicile et le nombre de m<sup>2</sup> par personne distinguent deux étapes d'un même parcours résidentiel : couples entre 30 et 50 ans avec 2 enfants et les couples après 50 ans dont le départ des enfants du domicile familial a permis un gain d'espace par personne quel que soit le type de logement occupé.

## En savoir plus

### Publication annuelle :

La crise sanitaire et le logement dans l'agglomération lyonnaise :

→ [www.urbalyon.org/crisesanitairelogement](http://www.urbalyon.org/crisesanitairelogement)

### Actes de 8<sup>e</sup> rencontre-débat de l'Observatoire - 2021

Les effets de la crise sanitaire sur la qualité de vie et le lien au logement dans l'agglomération lyonnaise :

→ [www.urbalyon.org/EffetCriseSanitaireLogement](http://www.urbalyon.org/EffetCriseSanitaireLogement)

### Le confinement et ses effets sur le quotidien :

Article de Lise Bourdeau-Lepage

→ [bit.ly/31Fnpk4](http://bit.ly/31Fnpk4)



# ZOOM SUR

## OBSERVATOIRE DES SOLIDARITÉS

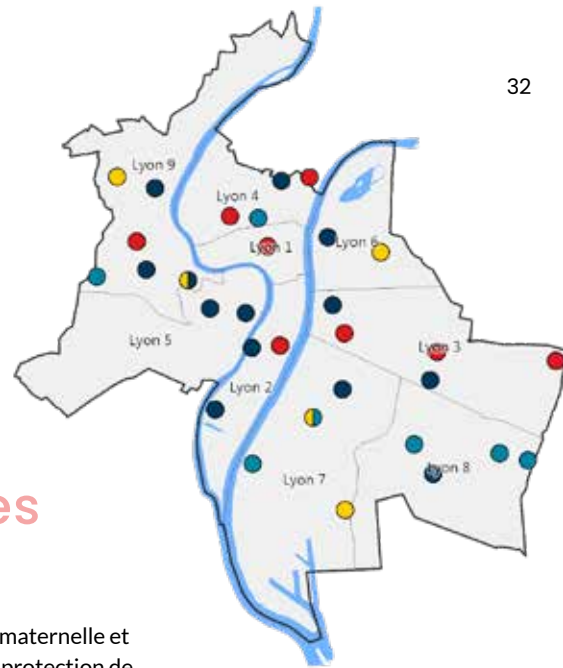
### Atlas des politiques sociales et médico-sociales

L'Atlas des politiques sociales et médico-sociales fournit aux acteurs publics, parapublics, et associatifs les éléments de cadrage indispensables à la mise en œuvre des politiques de solidarité de la Métropole de Lyon.

Cette édition 2020 se présente sous forme de fiches commentées et illustrées par une ou plusieurs cartes, pour une lecture territorialisée des problématiques métropolitaines. L'Atlas se décline en sept thématiques : le développement social local, la santé publique, le logement social,

l'éducation, la protection maternelle et infantile, la prévention et protection de l'enfance, la question des personnes âgées ou en situation de handicap.

La dépendance liée à l'âge ou au handicap est un enjeu majeur sur les plans humain et financier. Les aides de la Métropole s'élèvent à plus de 367 millions €. Pour la partie handicap des moins de 60 ans, la Métropole apporte des aides soit à l'usager, soit aux établissements ou encore aux services (SAAD). En 2019, plus de 35 000 adultes ou jeunes ont été suivis par la Métropole.



#### Établissement selon le type de handicap

##### Type de handicap

- Mental
- Neuromoteur
- Psychose
- Autisme, sensoriel, cérébrolésion
- Troubles graves de la personnalité

Source : Métropole de Lyon 2020

32

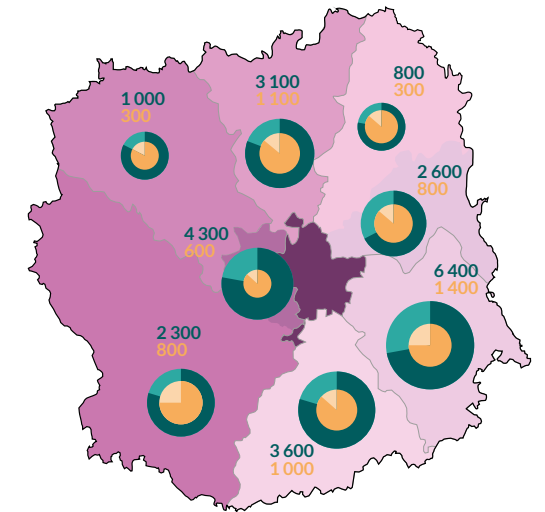
33

## OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS

### Mobilité & Covid, l'avènement du télétravail

La crise sanitaire a profondément affecté nos mobilités quotidiennes. Jusqu'alors assez confidentiel, le télétravail s'est imposé, d'abord par nécessité, puis par choix, par une partie des actifs, principalement les cadres et professions intermédiaires. L'observatoire des déplacements a été mobilisé pour examiner l'impact potentiel d'une généralisation de la pratique du télétravail sur la demande quotidienne de déplacements. L'étude s'intéresse en particulier aux actifs entrant ou sortant de la Métropole

pour aller travailler, compte tenu du potentiel que cette cible représente en termes de kilomètres et d'énergie économisés. Ainsi, sur les plus de 20 millions de km réalisés quotidiennement par les actifs travaillant et/ou résidant dans la Métropole de Lyon, 27 % sont des déplacements internes et 73 % sont des déplacements en lien avec l'extérieur. Les résultats obtenus montrent que l'impact d'une journée télétravaillée par semaine représente une économie potentielle de près de 7 millions de km par jour.



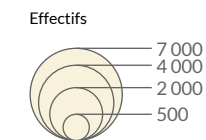
#### Nombre de déplacements VP (Véhicule personnel) et TC (Transport en commun) en lien avec la Métropole de Lyon économisés pour une journée de télétravail par semaine

Nombre de déplacements TC concernés  
1 000

Nombre de déplacements VP concernés  
3 600

Origine des actifs TC  
● Métropole de Lyon  
● Reste du territoire

Origine des actifs VP  
● Métropole de Lyon  
● Reste du territoire



## OBSERVATOIRE

### DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

### La ville fabricante

À l'image d'autres métropoles, les emplois productifs sont en recul progressif, traduisant une tertiarisation du cœur de la métropole. L'Opale a réalisé une étude sur l'évolution des activités fabricantes à Lyon et Villeurbanne.

**Le cœur de la métropole lyonnaise se caractérise par<sup>1</sup> :**

- un recul des emplois productifs<sup>2</sup>,

- une demande de locaux soutenue et diversifiée (taille, localisation, etc.),
- l'émergence de nouvelles demandes (dissociation des fonctions de vente et fabrication, mutualisation de locaux, d'outils de production,) et d'activités liées à la prise de conscience environnementale (réparations, nouvelles mobilités) ou aux évolutions de la consommation (logistique urbaine),
- une offre de locaux d'activités faible et vieillissante qui se renouvelle peu.

**-54 000**

EMPLOIS ENTRE 1982 ET 2017

**39%**

DES EMPLOIS EN 1982

**19%**

EN 2017

**-12 100 m<sup>2</sup>**

DE LOCAUX D'ACTIVITÉS CONSTRUITS EN MOYENNE ANNUELLE ENTRE 2009 ET 2019

<sup>1</sup> Sources : Insee, Cecim et Sitadel

<sup>2</sup> Emplois relevant des fonctions de production et transversales selon l'analyse fonctionnelle des emplois de l'Insee

## OBSERVATOIRE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Ce cahier n°10 présente la situation initiale des 4 cités éducatives<sup>3</sup> labellisées en 2019, démarche qui vise à encourager l'ambition scolaire des jeunes de 3 à 25 ans, en particulier les jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville. Cette démarche est conduite en partenariat avec l'État, les communes et la Métropole de Lyon avec le concours de nombreux partenaires et acteurs locaux.

Trois grands objectifs sont visés : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

L'évaluation en quinze critères s'appuiera sur des indicateurs, un questionnaire mais également 20 entretiens d'acteurs du territoire.

Pour l'objectif « Ouvrir le champ des possibles », l'ouverture culturelle et la formation (critère 11) a permis des avancées notables :

- des entreprises répondent présentes pour la découverte des métiers auprès des jeunes en classe de 3<sup>e</sup> au collège : forum avec des professionnels, action 100 % apprentissage durant une année scolaire, etc ;
- de nouvelles pratiques innovantes ont été soutenues, notamment en partenariat avec les centres sociaux et collèges : actions de prévention pour l'éducation aux médias, éveil aux langues, actions contre la fracture numérique, réflexion sur l'aménagement des espaces de récréation pour favoriser les jeux libres et partager la cour entre filles/garçons, etc ;
- une meilleure articulation de l'offre et le partenariat culturel existant dans le cadre des pôles territoriaux d'éducation artistique et culturelle a permis d'aider les jeunes à construire une palette de savoirs dans le domaine culturel tout au long du parcours scolaire en lien avec les acteurs (bibliothèques, théâtres, écoles de musique, cinémas, centres chorégraphiques...).

<sup>3</sup> Les 4 cités éducatives mises en place en 2019 sont : États-Unis, Langlet-Santy, Mermoz à Lyon 8e, Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape, Grande Ile à Vaulx-en-Velin Nord, Minguettes-Clochettes à Vénissieux-Saint Fons.

# PANORAMA

## Florilège des dernières publications des Observatoires

34



### Le sans-abrisme : synthèse et focus sur les femmes et les personnes sortant d'institutions — 2021

Cette publication présente des premiers éléments de connaissance synthétiques sur le sans-abrisme au sein de la métropole lyonnaise. Elle propose un focus sur des publics particuliers : les femmes et les personnes sortant d'institutions (hôpital psychiatrique, détention et Aide sociale à l'enfance (ASE)).

→ [www.urbalyon.org/synthesesansabrisme](http://www.urbalyon.org/synthesesansabrisme)



### Atlas des politiques sociales et médico-sociales : édition 2020 — 2021

L'édition 2020 se présente sous forme de fiches commentées illustrées, et de cartes, pour une lecture territorialisée des problématiques métropolitaines. Il se décline en sept thématiques : le développement social local, la santé publique, le logement social, l'éducation, la protection maternelle et infantile, la prévention et protection de l'enfance, la question des personnes âgées ou en situation de handicap.

→ [www.urbalyon.org/atlasmedicosocial2020](http://www.urbalyon.org/atlasmedicosocial2020)



### Tableau de bord du renouvellement urbain : chiffres clés sur les 14 sites de la métropole de Lyon — 2021

La Métropole de Lyon, en lien avec la Direction départementale des territoires du Rhône, a sollicité l'Agence d'urbanisme pour mettre en place un tableau de bord de suivi des projets de renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU afin de pouvoir consolider des éléments au moment des bilans.

→ [www.urbalyon.org/renouvellementurbainchiffres](http://www.urbalyon.org/renouvellementurbainchiffres)

### Atlas des politiques sociales et médico-sociales : atlas Jeunesse — 2021

Coup de projecteur sur la population des 10 à 25 ans, en distinguant les plus jeunes (10-20 ans) et les jeunes adultes (20-25 ans). Quels sont les difficultés scolaires, les niveaux de formation, la précarité des jeunes ménages, leurs logements ? Tels sont les éléments de connaissance chiffrés et cartographiés qui sont mis à disposition des réflexions pour une action politique locale appropriée.

→ [www.urbalyon.org/atlasjeunesse](http://www.urbalyon.org/atlasjeunesse)

### Déchiffrage #2 : Vieillesse et habitat — 2021

« Déchiffrage » est une publication de l'observatoire habitat visant à valoriser les données présentes dans l'outil de cartographie « Géoclip » accessible aux adhérents d'UrbaLyon et partenaires de l'observatoire. Le deuxième numéro porte sur le vieillissement de la population : ce format court et illustré propose une analyse de la situation de l'agglomération lyonnaise et des principaux enjeux pour l'habitat dans le territoire.

→ [www.urbalyon.org/dechiffrage2](http://www.urbalyon.org/dechiffrage2)

### Indicateurs socio-économiques des principales métropoles — 2021

Cette publication a pour objectif de présenter une série d'indicateurs socio-économiques calculés à l'échelle de la Métropole de Lyon et de les mettre en perspective avec ceux des plus grandes métropoles françaises : Paris, Aix-Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg et Montpellier.

→ [www.urbalyon.org/indicateurssocioecometropoles](http://www.urbalyon.org/indicateurssocioecometropoles)



35



### Les mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse : synthèse des études réalisées depuis 2010 — 2021

Le Défilé de la Biennale de la danse est un événement incontournable comme lieu de rencontres, de partage et d'humanité, en proposant des activités artistiques accessibles à tous. Près de 20 000 participants amateurs ont participé au Défilé depuis 2010. UrbaLyon est sollicitée depuis 2010 pour produire des études quantitatives et qualitatives pour mieux connaître les profils et mesurer l'impact du Défilé sur les participants.

→ [www.urbalyon.org/biennalesynthese2010-2018](http://www.urbalyon.org/biennalesynthese2010-2018)

→ [www.urbalyon.org/biennalesynthese2014-2018](http://www.urbalyon.org/biennalesynthese2014-2018)



### Les créations d'entreprises dans la métropole de Lyon en 2020 — 2021

Les créations accusent un léger repli dans la métropole lyonnaise. La baisse des créations est, en grande partie, engendrée par celle enregistrée dans les activités de services aux entreprises, en particulier les activités de conseil fortement impactées par la crise sanitaire. À l'inverse, la crise sanitaire semble offrir des opportunités aux porteurs de projets dans d'autres secteurs comme celui de la vente à distance ou de la logistique urbaine.

→ [www.urbalyon.org/creationentreprises2020](http://www.urbalyon.org/creationentreprises2020)



### Portraits économiques de territoires de la métropole de Lyon — 2021

À la demande de la Métropole de Lyon, l'Opale publie une série de « portraits de territoires » portant sur chacun des arrondissements lyonnais, ainsi que sur chacune des conférences territoriales des maires. S'appuyant sur de nombreuses sources et données, ces portraits complets et synthétiques décrivent les caractéristiques et dynamiques socio-économiques des territoires.

→ [www.urbalyon.org/portraitecoctm](http://www.urbalyon.org/portraitecoctm)

→ [www.urbalyon.org/portraitecoarrondissements](http://www.urbalyon.org/portraitecoarrondissements)

### Les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : résultats 2020 — 2021

Pour la septième année consécutive, l'observatoire local des loyers participe à la connaissance du marché locatif privé local grâce à l'implication des collectivités, professionnels de l'immobilier et associations. Au sein du parc locatif privé de la métropole de Lyon, le loyer médian en 2020 est de 11,90 € m<sup>2</sup>. Ce loyer s'élève à 12,60 €/m<sup>2</sup> à Lyon et Villeurbanne.

→ [www.urbalyon.org/niveauxloyerspriveml2020](http://www.urbalyon.org/niveauxloyerspriveml2020)

→ [www.urbalyon.org/loyerspriveml2020](http://www.urbalyon.org/loyerspriveml2020)



### REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°52 — 2021

L'activité des entreprises lyonnaises a retrouvé un niveau soutenu depuis plusieurs mois, dans un contexte de reprise mondiale de l'économie et des échanges. Grâce à une demande dynamique et à des carnets de commande bien remplis, les perspectives pour la fin de l'année sont favorables. La croissance de l'activité est cependant freinée par des difficultés d'approvisionnement en matières premières et matériaux, doublées de hausses des prix, et par des difficultés de recrutement, qui touchent tous les secteurs.

→ [www.urbalyon.org/reel52](http://www.urbalyon.org/reel52)



### Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion de Villeurbanne — 2021

La 23<sup>e</sup> publication de l'observatoire du développement économique, de l'emploi, et de l'insertion de Villeurbanne comporte deux documents : les chiffres clés, pour une lecture synthétique, et un document plus complet abordant les thématiques de la population et du logement, de l'économie et de l'emploi, de l'insertion et de l'accès au marché du travail, et de la géographie prioritaire.

→ [www.urbalyon.org/observatoirevilleurbanne23](http://www.urbalyon.org/observatoirevilleurbanne23)



# Nouvelles limites ou inversion des regards pour penser la sobriété foncière ?

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont organisé, en avril 2021, un séminaire professionnel pour appréhender les enjeux et les effets induits liés à l'objectif « Zéro artificialisation nette » (ZAN). Cette rencontre, qui a permis de rassembler plus de 150 participants, constitue une première étape de réflexion collégiale pour poser les termes du débat et questionner nos manières de concevoir le développement des territoires.

La récente loi Climat & résilience promulguée le 22 août 2021 comporte de nombreuses dispositions qui vont nécessiter de faire évoluer les pratiques actuelles en matière d'aménagement et de développement du territoire. Elle fixe notamment un objectif de réduction de la consommation foncière d'au moins 50 % sur la période 2021-2030, et demande de fixer des objectifs pour atteindre le Zéro artificialisation nette d'ici 2050. Pour s'inscrire dans cette trajectoire de sobriété foncière, l'ensemble des acteurs de l'aménagement, des outils opérationnels, de planification et des dispositifs d'accompagnement vont devoir être mobilisés.



**3 260 ha**  
d'espaces naturels et agricoles artificialisés en moyenne chaque année à l'échelle de la région AURA, soit **32 km<sup>2</sup>/an**

## Les Agences au cœur du décryptage et de la mise en débat

Le contexte législatif, et notamment la loi Climat & Résilience, incite l'ensemble des territoires français à s'engager dans une trajectoire de sobriété foncière. Pour accompagner ce défi commun, les deux Agences d'urbanisme ont décidé de partager leur approche. Dans le cadre de leur programme de travail, elles accompagnent leurs partenaires dans le décryptage des évolutions et dynamiques territoriales, et développent une démarche qualitative d'appréciation de l'objectif de sobriété foncière qui vise à tenir compte des différentes réalités territoriales qui composent le grand territoire de l'aire métropolitaine. Pour ouvrir le dialogue et croiser les regards, elles ont invité des universitaires, des praticiens et des institutionnels à se prêter au jeu de la controverse.

1 séminaire, 13 intervenants,  
3 tables-rondes

- 1<sup>re</sup> **Nouvelles limites ou inversion des regards ?**
- 2<sup>e</sup> **Du cadre de vie urbain à la préservation des grands espaces**
- 3<sup>e</sup> **De la limitation des ressources aux potentiels existants à revisiter**

Tour d'écran des intervenants



« Faire bouger les choses, oui, bien sûr ; attention toutefois aux effets d'éviction majeurs que la règle peut porter pour nombre de nos concitoyens »

Commentaire dans le chat de  
Vincent Malfère



**“ le changement de regard, c'est passer d'une logique d'économie linéaire où les sols sont perçus comme une ressource illimitée à une économie circulaire avec des ressources à préserver. ”**

Christelle Morel-Journal  
Université de Saint-Étienne

## Consensus, controverses & dialogues

Ce séminaire a permis de faire dialoguer l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'aménagement. Des constats partagés, des consensus mais aussi des controverses (toujours constructives !) et des questions de fond ont émergé.

Le constat est unanime : il est impératif d'inverser le regard, de dépasser la définition binaire et l'approche économétrique de l'artificialisation, pour concevoir différemment le développement urbain et l'aménagement du territoire.

Les tables-rondes ont aussi été l'occasion de faire émerger ce qui peut paraître comme des injonctions contradictoires : la conciliation à la fois de l'attractivité, de la qualité et de la préservation ; la prise en compte des enjeux d'écologie et de sobriété foncière tout en répondant à l'aspiration des habitants et des entreprises. Les participants ont également pointé les questionnements que la mise en œuvre de l'ambition ZAN pose : quelle échelle et quelle opérationnalité ? Quelle prise en compte des spécificités territoriales et des logiques de marché pour éviter l'écueil d'une application identique de la règle sur tous les territoires ? Comment ne pas stigmatiser certaines formes urbaines, certains territoires et certaines populations ? Les difficultés techniques, financières et juridiques engendrées par la mise en œuvre de cet objectif ont également été soulignées par les acteurs opérationnels.

Au-delà de ces débats et controverses, un consensus semble se dégager : celui d'un dialogue nécessaire entre tous les acteurs afin de réfléchir collectivement à la mise en œuvre d'une stratégie de sobriété foncière au sein de l'aire métropolitaine.

Tous les participants ont ainsi salué l'intérêt de cette scène et formulé le souhait de continuer d'avancer ensemble dans une approche pragmatique et non dogmatique.

Pour poursuivre le dialogue entre élus, techniciens et opérateurs, un second séminaire s'est tenu le 25 mai 2022 dont nous rendrons compte dans un prochain numéro.

## En savoir plus

Actes et synthèse du séminaire ZAN + web TV  
Christel Morel-Journal  
→ [www.urbalyon.org/fr/SeminaireZAN2021](http://www.urbalyon.org/fr/SeminaireZAN2021)  
→ [www.urbalyon.org/ZAN2020](http://www.urbalyon.org/ZAN2020)  
→ [bit.ly/3blfRrm](https://bit.ly/3blfRrm) (Table-ronde 1 - Christelle Morel Journal)

# « LA MÉTROPOLE ET LES AUTRES »



38

**Les métropoles sont-elles des lieux de production de richesses dont profiteraient les territoires environnants, ou bien des lieux de concentration de ressources au détriment des communautés voisines ? Pour explorer cette question, l'Agence est engagée, depuis 2019, dans le programme de recherche-action lancé par Popsu-Métropoles (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines).**

**Le principe : chaque métropole, engagée dans la démarche, investit le sujet localement, en croisant savoirs scientifiques et expertises opérationnelles. Popsu assure la diffusion des connaissances ainsi établies auprès de publics variés, à des fins d'action, notamment par des séminaires et l'édition de Cahiers Popsu au niveau national.**

## Un état d'esprit hybride entre recherche et action

Popsu est un programme national de recherche liant l'État – via le Plan urbanisme construction architecture (Puca) –, le Groupement d'intérêt public (Gip) Europe des projets architecturaux et urbains (EPEAU) et 15 métropoles françaises. Dans chaque métropole, le programme s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de chercheurs.

À Lyon, la démarche repose sur des dispositifs de veille, d'observation et d'analyse portés par un groupement d'universitaires issus de trois laboratoires<sup>1</sup> et par la Métropole de Lyon, représentée par ses élus et techniciens, mais aussi par l'association de représentants élus de territoires voisins. C'est en qualité d'experte que l'Agence d'urbanisme est partie prenante de ce projet.

## Une problématique nationale et 4 axes locaux

Le groupement lyonnais a choisi d'interroger les interdépendances et solidarités territoriales existantes entre la Métropole et ses « voisins » en analysant leur prise en compte par l'action publique. « Dans un contexte de remise en question régulière des métropoles (...), il s'agit de réfléchir sur les effets de la métropolisation dans les territoires dits « périphériques » [sous le prisme] de la notion de « justice spatiale », précise Éric Charmes, directeur de recherches à EVS et référent scientifique de la plateforme lyonnaise. Quatre axes sont ciblés :

- axe 1 : les parcours résidentiels et la vulnérabilité énergétique dans le périurbain lyonnais ;
- axe 2 : les enjeux de la lutte contre l'étalement urbain dans le cadre de l'inter-Scot ;
- axe 3 : les relations entre la Métropole de Lyon et les communautés limitrophes ;
- axe 4 : l'attractivité de la Métropole de Lyon pour les étudiants originaires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors Grand Lyon).

Chaque axe fait l'objet d'un séminaire animé par UrbaLyon et d'un cahier<sup>2</sup> édité par le Puca. Fidèles à l'esprit Popsu, ces documents proposent des articles rédigés par des chercheurs, des techniciens, ou des élus. L'Agence d'urbanisme contribue par la réalisation de cartes thématiques *ad hoc* renforçant la construction de connaissance.

39

## UrbaLyon interface et facilitatrice

Ces 4 axes explorent des problématiques sur lesquelles l'Agence travaille régulièrement. La réflexion sur l'axe 1, par exemple, liée à l'habitat et à la mobilité des ménages, s'est nourrie de ses travaux à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise sur la précarité et la vulnérabilité énergétiques. Le premier cahier produit par l'équipe lyonnaise s'est, ainsi, penché sur les dynamiques démographiques impulsées par la Métropole de Lyon dans ses couronnes périurbaines, à leurs conséquences socio-économiques et, plus particulièrement, aux inégalités associées. « Il faut retenir de ces travaux que la lutte contre la précarité impose le développement de nouvelles associations entre des politiques jusqu'ici menées indépendamment. Traiter de l'inégalité des ménages face aux dépenses énergétiques implique notamment d'associer la rénovation des logements avec les politiques de transport. Cette question réaffirme également la dimension sociale des politiques d'aménagement (dimension parfois oubliée au bénéfice des enjeux environnementaux). Sur ce terrain, le cas de la Métropole de Lyon est particulièrement intéressant, puisqu'elle est, pour l'instant, la seule collectivité de ce type qui a repris à son compte les compétences des Départements en matière de politiques sociales », indique Éric Charmes.

En miroir, UrbaLyon s'enrichit des approches académiques et d'expériences relatées lors des séminaires<sup>3</sup>. Les réflexions de l'axe 2 ont, notamment, été utiles pour mettre en perspective les enjeux d'interterritorialité dans le cadre de sa contribution à l'élaboration de la feuille de route 2020-2026 du Pôle Métropolitain.

L'Agence apporte ainsi sa contribution tout au long des travaux de chaque axe – des réflexions préparatoires jusqu'à l'élaboration des cahiers, en passant par l'animation des séminaires –. Claire Wantz, référente technique de Popsu à la Métropole de Lyon, souligne la capacité de l'Agence à « organiser la circulation des idées et à prolonger la démarche là où elle intervient, au sein et en dehors de la Métropole ».



© Métropole de Lyon

## En savoir plus

### MÉTROPOLE ET ÉLOIGNEMENT RÉSIDENTIEL

*Vivre dans le périurbain lyonnais*

Dirigé par Éric Charmes

2021 - éd. Autrement - Flammarion

### POUR DES MÉTROPOLES RÉSILIENTES

*Métropoles en transitions cherchent trajectoires territoriales*

Colloque en ligne : [colloque2021.popsu.archi.fr](http://colloque2021.popsu.archi.fr)

### MÉTROPOLES À LA RECHERCHE DE JUSTICE SPATIALE

*Échanges professionnels UrbaLyon*

L'essentiel des échanges du 4 juillet 2019 :

[www.urbalyon.org/fr/MetropoleJusticeSpatiale](http://www.urbalyon.org/fr/MetropoleJusticeSpatiale)

### ÊTRE MÉTROPOLE DANS UN MONDE INCERTAIN

Alain BOURDIN

éd. PUCA. Les conférences POPSU

<sup>1</sup> Environnement, Ville, Société (EVS) ; Laboratoire aménagement économie transports (Laet) ; Action, discours, pensée politique & économique (Triangle)

<sup>2</sup> Le cahier relatif à l'axe 2 est en cours de finalisation. Celui qui capitalise l'axe 1 est disponible : « Métropole et éloignement résidentiel, vivre dans le périurbain lyonnais. » Edition Autrement.

<sup>3</sup> Le séminaire de l'axe 1 s'est tenu le 12 septembre 2019 et celui de l'axe 2, le 10 décembre 2020. Les séminaires des axes 3 et 4, se sont tenus respectivement les 2 mai et 29 juin 2022.

# Belleville-en-Beaujolais 2035, l'ambition d'une ville bioclimatique et positive

**Belleville-en-Beaujolais s'engage avec l'appui de l'Agence d'urbanisme dans une démarche de projet intégrée et fédératrice avec une ambition forte : devenir une ville bioclimatique et positive à l'horizon de 2035 !**

Située sur l'axe majeur nord-sud Lyon Macon et à 40 minutes de Lyon en train comme en voiture, Belleville-en-Beaujolais et le territoire de la Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB) se positionnent en porte d'entrée nord du département du Rhône, relié à l'Ain par la vallée de la Saône.

Née de la fusion des communes de Belleville-sur-Saône et de Saint-Jean d'Ardières en 2018, la commune nouvelle de Belleville-en-Beaujolais est une véritable polarité du territoire. Avec plus de 13 000 habitants, elle représente près de 30% de la population de la CCSB. Sur le plan économique, Belleville-en-Beaujolais regroupe un tiers des établissements de dix salariés et plus, dont huit des quatorze plus grands employeurs du territoire. Après des années de croissance urbaine et démographique soutenues, la collectivité souhaite maîtriser et réguler son développement dans l'objectif de préserver et renforcer le caractère agréable du cadre de vie pour ses citoyens et les générations futures.

Belleville-en-Beaujolais entend se doter d'une stratégie globale de revitalisation de son territoire et bâtir un plan d'actions qui dépasse les exigences du dispositif Petites villes de demain dont elle est lauréate.

En sollicitant l'Agence d'urbanisme, Belleville-en-Beaujolais souhaite entreprendre une transformation profonde de son territoire et de ses politiques publiques en s'appuyant sur ses forces motrices, ses atouts, les dynamiques existantes et les acteurs présents. C'est aussi le désir d'une nouvelle façon d'envisager le développement et l'aménagement urbain à moyen et long termes, dans une approche prospective globale et audacieuse, en inscrivant la transition écologique au cœur de ce projet et en combinant réalisations et expérimentations.



Rue de la République à Belleville-en-Beaujolais

© UrbaLyon

La commune poursuit en effet l'objectif de bâtir et révéler un écosystème intégrateur de l'ensemble des dimensions du développement et des enjeux des milieux environnementaux, notamment du système faune et flore, du système hydrique, des capacités énergétiques mais aussi des milieux humains, de leurs habitats et des besoins en activités (économiques et sociales) concourant à leur épanouissement.

En écho à cette volonté, la grille de lecture des 17 Objectifs de développement durable (ODD) proposée par l'équipe d'UrbaLyon va permettre de traiter de façon articulée les différents volets de la démarche, alliant stratégie environnementale, sens social et réalité économique et de se projeter à l'horizon 2035 dans un processus d'élaboration collectif et partagé pour faire émerger des actions innovantes et variées.



## 3 questions à

**Frédéric Pronchéry,**  
maire de Belleville-en-Beaujolais

**13 000 habitants**  
(+1,7%/an ces cinq dernières années et +1 000 habitants en cinq ans, soit la plus forte dynamique de croissance des polarités positionnées sur les grands axes métropolitains)

**32% de famille avec enfants,**  
+ 10 points par rapport à d'autres polarités (Tarare, Ambérieu, Villefranche-sur-Saône)

**5 160 emplois salariés privés**  
(55,5% des emplois de la CCSB)

**31% d'ouvriers**  
dans la population active et 30% d'emplois ouvriers (contre 18 à 25 % dans les autres polarités)

**10% de cadres**

**50% de propriétaires**  
soit +10 à +15 points par rapport aux autres polarités d'axes

**Maison :**  
2 500€/m<sup>2</sup>  
et très faible vacance du logement (6%)

**37M<sup>2</sup> de patrimoine arboré par habitant**  
(Deux fois moins que la moyenne des polarités des grands axes métropolitains)

### QUELLE EST L'AMBITION DE VOTRE PROJET ?

Notre ambition est de changer de regard sur la ville, grâce au bioclimatisme. Il s'agit d'inventer les solutions qui permettront à nos modes de vie de s'adapter aux changements climatiques et environnementaux, en harmonie avec la nature qui nous entoure. Mais en 2035 Belleville-en-Beaujolais sera bioclimatique mais aussi positive ! Les besoins en énergie des habitants seront entièrement couverts. Notre volonté est d'investir dans les énergies renouvelables afin de réduire drastiquement le recours aux énergies fossiles.

### POUVEZ-VOUS CITER DEUX ACTIONS EMBLEMATIQUES ?

La CCSB a été lauréate en 2016 de l'appel à projet pour la biodiversité des Agences de l'Eau, avec l'un des projets les plus volontaristes : le Marathon de la Biodiversité destiné à recréer/restaurer 42 mares et 42 km de haies. Et d'ailleurs les Agences de l'eau ont souhaité en acquérir le nom afin d'essaimer le principe. En 1998, la Step du Centre intercommunal de traitement de l'eau (Citeau) faisait partie des vingt-deux stations classées points noirs en France. Sa proximité avec le cœur de ville, une entrée d'autoroute et un classement en zone rouge inondation au PLU sont des contraintes majeures. Nous sommes fiers qu'elle soit aujourd'hui une référence nationale.

### ET VOTRE RELATION AVEC URBALYON ?

Nous avons découvert UrbaLyon dans le cadre de Pacte Rhône. Nous avons alors besoin d'un partenaire technique pour nous accompagner dans notre ambitieux projet. Un échange en mars 2021 nous a convaincu de la volonté d'UrbaLyon d'innover pour cela, de mobiliser ses nombreuses compétences et savoir-faire, mais aussi de réunir selon les besoins des experts complémentaires. Nous comptons sur l'Agence d'urbanisme pour nous aider à réaliser notre rêve, le traduire au travers d'un plan guide et un plan d'actions. Notre ambition est de réaliser notre rêve et nous souhaitons qu'il inspire rapidement d'autres collectivités.

# Qu'est-ce qu'un chargé de secteur du PLU-H ?

L'Agence d'urbanisme accompagne la Métropole de Lyon pour toutes les procédures du PLU-H. Elle mobilise en permanence une équipe dédiée, enrichie selon les besoins de toutes les ressources et les compétences qu'elle propose.

Au cœur de cette équipe, les huit chargés de secteur ont plus particulièrement en charge l'accompagnement territorial, grâce notamment à une connaissance poussée des communes de leur secteur.

## Un métier au cœur du projet territorial et de sa concrétisation réglementaire

Le chargé de secteur contribue aux différents aspects du PLU-H, de la vision stratégique globale à sa traduction sous forme de règles d'urbanisme s'imposant aux autorisations d'aménager et de construire. Le chargé de secteur participe donc à l'ensemble des étapes du PLU-H, ainsi qu'à la réalisation d'études urbaines. Cela fait appel à des compétences multiples :

- un rôle d'ensemblier : le chargé de secteur travaille à la mise en cohérence de l'ensemble des politiques publiques (environnementales, d'habitat, économiques, de mobilité...),
- un rôle d'expert du territoire pour concevoir le projet aux différentes échelles, depuis la vision stratégique globale jusqu'à la composition urbaine fine : agglomérations, bassins de vie, communes, quartiers et îlots.
- un rôle de rédacteur pour traduire le projet urbain dans le droit des sols grâce à l'élaboration des plans et l'écriture des prescriptions réglementaires, afin de préparer la délivrance des autorisations du droit des sols (permis de construire et d'aménager).

## Un métier de relation et de médiation

- au sein de l'Agence d'urbanisme,
- avec les élus et les techniciens de la Métropole de Lyon, et tout particulièrement avec la Direction de la Planification et des Stratégies territoriales,
- avec les élus et les techniciens des communes,

- les représentants des personnes publiques associées,
- avec les habitants et les acteurs socio-économiques lors des étapes de concertation.

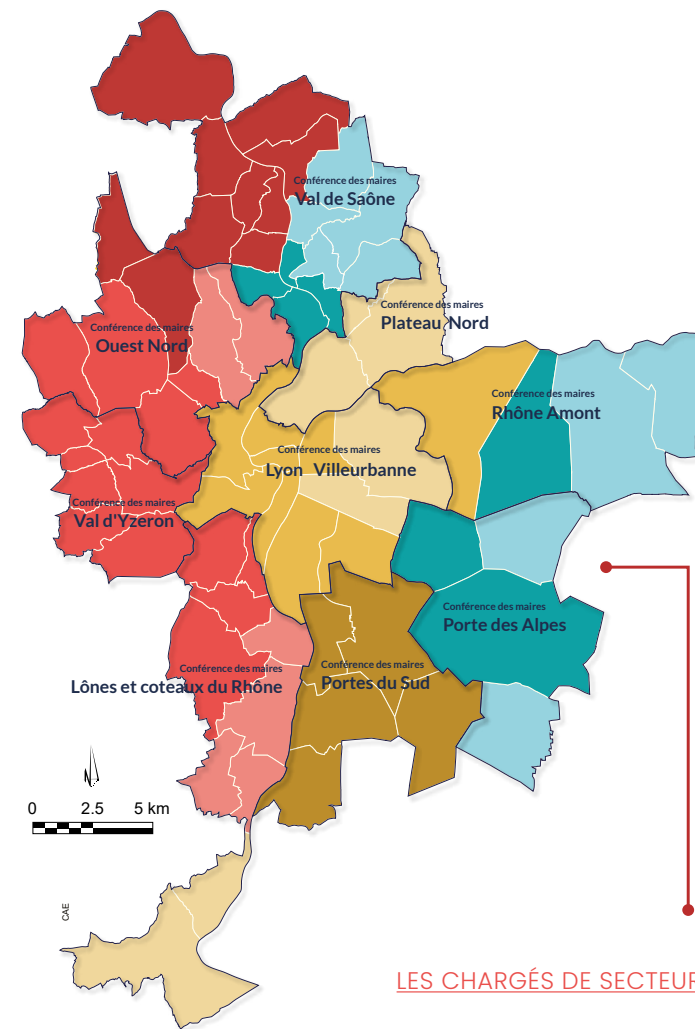
## La force d'un collectif

Le travail régulier des chargés de secteur en équipe permet de partager leurs compétences, leurs connaissances et leur savoir-faire à toutes les échelles du territoire, de la parcelle à l'îlot, du quartier à la commune, de la conférence territoriale et à la Métropole. Ce savoir au long cours, précis et vivant, est mobilisé dans un grand nombre des travaux de l'Agence d'urbanisme, contribuant à territorialiser au plus juste les politiques publiques métropolitaines.

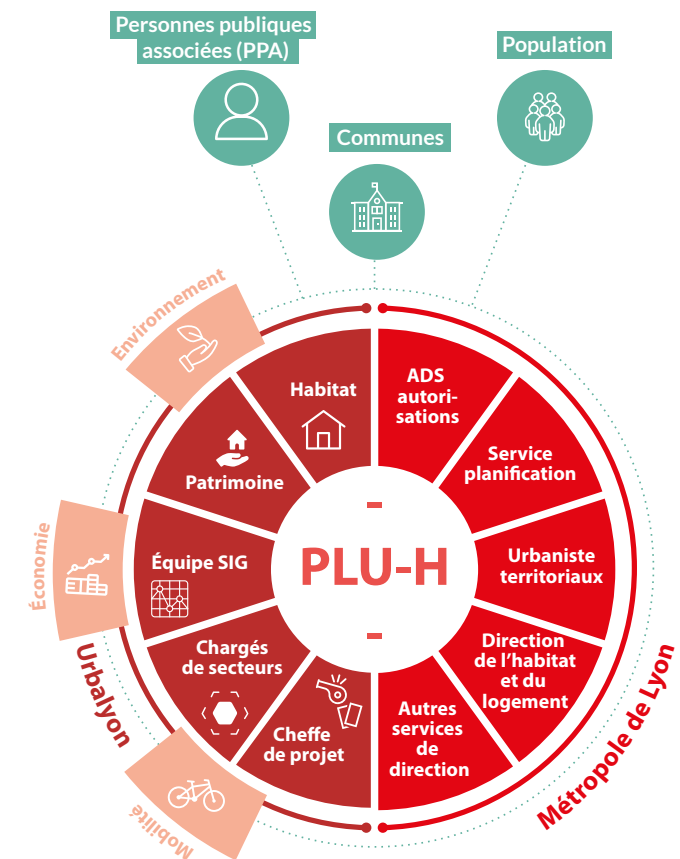
## C'EST QUOI LE PLU-H ?

Le Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon (54 000 ha, 9 bassins de vie, 59 communes, 1 400 000 habitants, 700 000 emplois, 700 000 logements) est un document « vivant », qui évolue en continu pour anticiper et accompagner l'évolution de l'agglomération. Entre les grandes procédures de révision, il s'adapte grâce aux mises en compatibilité pour tenir compte des Déclarations d'utilité publique et des Déclarations de projets et aux procédures de modification.

## LES SECTEURS DU PLU-H



## UN MÉTIER DE RELATION ET DE MÉDIATION



## LES CHARGÉS DE SECTEUR DU PLU-H



**Corinne Gaget,**  
Cheffe de projet PLU-H



**Sandrine Vaz,**  
Chargée de secteur



**Nicolas Chausson,**  
Chargé de secteur



**Laurent Fillod,**  
Chargé de secteur



**Laurent Girard,**  
Chargé de secteur



**Emmanuelle Halbout,**  
Chargée de secteur



**Jérémy Lahu,**  
Chargé de secteur



**Jean-Christophe Tepelian,**  
Chargé de secteur

# Nos instances

## Nous tenons à remercier

**Madame Christiane Agarrat**, Conseillère départementale, administratrice de l'Agence d'urbanisme de 2015 à 2021, qui a particulièrement œuvré au renouvellement du partenariat entre le Département du Rhône et UrbaLyon. Des missions emblématiques mises en valeur dans ce numéro, comme l'appui à la démarche Pacte Rhône, les indicateurs de transition écologique, les carnets de territoire..., illustrent si besoin le cadre de confiance que son engagement a permis.

**Madame Sylvie Pissier**, Directrice d'études, qui a tenu pendant 30 ans la responsabilité de la mission d'appui « PLU-H » de l'Agence d'urbanisme auprès de la Communauté urbaine, puis de la Métropole, de Lyon. Elle a été la garante de l'engagement sans faille d'UrbaLyon pour ce dossier d'ampleur, avec les compétences nécessaires : rigueur, envie, curiosité, pédagogie... Elle a formé plusieurs générations d'urbanistes, avant de prendre une retraite plus que méritée.

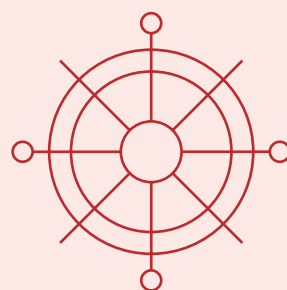
## Les nouvelles désignations

### Au conseil d'administration, au sein du 2<sup>e</sup> collège

Mme Caroline Terrier, Présidente de la Communauté de communes Miribel-Plateau (CCMP), département de l'Ain

### Au bureau sur le poste de trésorier adjoint

M. Frédéric Pronchéry, Conseiller départemental, Maire de Belleville-en-Beaujolais et Président du CAUE Rhône-Métropole



## Bientôt un nouvel hors-série de la revue Points communs...

Cette publication mettra en lumière l'histoire plurielle d'UrbaLyon, depuis la création de l'Atelier d'urbanisme en 1961 et sa transformation en Agence d'urbanisme en 1978.

→ Retrouvez prochainement ce numéro sur notre site internet : [www.urbalyon.org/fr/revue-points-communs](http://www.urbalyon.org/fr/revue-points-communs)

# Agenda

46

47

## L'EXPÉRIENCE #3 - ÉCONOMIE ET TRANSITIONS

Avec la participation d'Émeline Baume, 1<sup>re</sup> Vice-présidente de la Métropole de Lyon  
Avec pour thème l'industrie durable et locale :  
Comment le territoire est-il le catalyseur d'une nouvelle (ré)industrialisation ? Et la (re)localisation dans tout ça ?  
Événement organisé dans le cadre du partenariat Aderly-UrbaLyon

**| LE 1<sup>ER</sup> JUILLET, 11H30-14H, À LYON |**

## 4<sup>e</sup> Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne, Métropole et Ville de Lyon

Moment fort de la relation franco-arménienne, les assises de la coopération décentralisée se dérouleront les 29 et 30 juin prochains à Lyon. Placées sous l'égide du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, ces assises sont organisées par la Métropole et la Ville, en partenariat avec Association des Communes d'Arménie et Cités Unies France.

**| LES 29 ET 30 JUIN À LYON |**

## Workshop From Roads to Streets à Barcelone

A l'occasion de la clôture des programmes européens Urbact Riconnect et Walk'n'Roll, l'AMB (Métropole de Barcelone) convie les villes partenaires ainsi que le groupe d'experts d'Eurocities et Metrex impliqués sur les transformations d'infrastructures routières à échanger sur les exemples de la transformation de la voie rapide C245, les réaménagements du Fleuve Besos et les interventions sur les espaces publics de la diagonale Glories et les superblocks.

**| DU 6 AU 8 JUILLET À BARCELONE |**

## Repères européens / démarche vision « zéro » !

Tel est le thème de la prochaine séance de Repères européens organisé par UrbaLyon  
Repères européens est une scène d'échange qui a pour objectif de mettre en avant des initiatives intéressantes, dans les métropoles et territoires en Europe, afin de bénéficier d'un retour d'expériences et d'en tirer des enseignements pour les membres et partenaires de l'Agence d'urbanisme.

Le thème de la prochaine rencontre est l'amélioration de la sécurité routière dans les villes et les démarches « Vision Zéro », c'est-à-dire zéro mort et blessé grave. Les retours d'expériences (Bruxelles, Oslo, Montréal) éclaireront les enjeux de ces démarches, et mettront en avant les réussites et les échecs des actions engagées. Comment passer d'une vision curative de l'accidentologie au profit d'une démarche proactive et partenariale ? Quel lien avec les autres plans et politiques publiques pour une ville apaisée ?

**| EN SEPTEMBRE, DATE À SUIVRE |**

## Visite & échanges sur le terrain organisé par l'Observatoire des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation (Opeana)

Dans le cadre de l'Opeana et du PATLy, les élus et techniciens des collectivités et intercommunalités de l'aire métropolitaine sont invités par la Communauté de Communes de la Dombes à échanger sur l'avenir des filières alimentaires autour d'une parcelle d'expérimentation en agroécologie à Valeins (01).

**| LE 19 SEPTEMBRE, 10H-14H, À VALEINS |**

## Séminaire sur les enjeux de planification de la mobilité à Rabat (Maroc)

Dans le cadre de la coopération avec l'agglomération de Rabat-Salé, l'Agence d'urbanisme participe à l'organisation d'un séminaire portant sur l'élaboration du Plan de mobilité urbain durable (PMUD) par la Société de Tramway de Rabat Salé (devenu Rabat Région Mobilités). Ce séminaire vise à éclairer et à faire dialoguer les acteurs locaux sur les enjeux de mobilité urbaine durable et les clés de réussite pour la mise en œuvre d'une planification des mobilités.

**| EN SEPTEMBRE, DATE À SUIVRE, À RABAT |**

## L'atelier-débat annuel de l'Observatoire partenarial de l'habitat (Oph)

L'accès au logement des jeunes ménages lyonnais : un début de parcours résidentiel sous contraintes ?

Sous la co-présidence de Renaud Payre, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement social, de la politique de la ville et de Françoise Gauquelin, Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon.

**| LE 10 OCTOBRE, 9H00 - 12H00, À LYON |**

## Conférence Metrex à Amsterdam-Almere

Le réseau Metrex tiendra sa 2<sup>e</sup> conférence bisannuelle à Amsterdam-Almere pour aborder les questions de stratégie territoriale en proposant notamment de questionner la place de l'humain dans les espaces métropolitains - Human Metropolis.

**| DU 5 AU 7 OCTOBRE, À AMSTERDAM |**

**LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGENCE D'URBANISME SE TIENDRA LE 5 DÉCEMBRE 2022 À 9H00**

**LE PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'URBANISME SE TIENDRA LE 20 OCTOBRE 2022 À 14H**

## Embarquement immédiat pour le changement !

La prochaine Rencontre nationale des agences d'urbanisme se déroulera à l'invitation de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT) et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau). Climatologiques, écologiques, sanitaires, économiques, sociaux... Les changements interpellent profondément les territoires.

Les acteurs du monde de l'urbanisme et de l'aménagement doivent faire face à l'incertitude et à l'urgence. Comment nous emparons-nous de ces changements ? Comment les observer, les comprendre, les expliquer puis les traduire, les orienter, les accompagner ? Comment font-ils évoluer nos pratiques ?

Collectivités territoriales, acteurs de l'aménagement, enseignants chercheurs et agences d'urbanisme sont invités à partager ces questionnements et les réponses que nous pouvons y apporter.

**| DU 12 AU 14 OCTOBRE, À TOULOUSE |**

## Rencontre de clôture de la démarche POPSU « La métropole et les autres »

UrbaLyon est engagée, depuis 2019, dans le programme de recherche-action lancé par POPSU-Métropole (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) sur le thème commun « La métropole et les autres ».

Le groupement lyonnais a choisi d'interroger les interdépendances et solidarités territoriales existantes entre la Métropole et ses « voisins » en analysant leur prise en compte par l'action publique. Quatre séminaires ont rythmé cette démarche, qui se clôture par cette rencontre proposée par l'Agence d'urbanisme pour en partager les enseignements et le bilan.

**| EN NOVEMBRE, DATE À SUIVRE, À LYON |**







Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Référente : **Agnès Goux**

Cette revue résulte d'un travail associant  
les métiers et compétences de l'ensemble  
du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de cette revue  
a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres  
de l'Agence d'urbanisme